

UNIVERSITÉ D'ÉCONOMIE DE BRATISLAVA
FACULTÉ DES LANGUES APPLIQUÉES

Numéro d'immatriculation: 106005/M/2019/36069194047311364

MIGRATION DANS L'UNION EUROPÉENNE

Mémoire de Master

2019

Bc. Butková Denisa

UNIVERSITÉ D'ÉCONOMIE DE BRATISLAVA
FACULTÉ DES LANGUES APPLIQUÉES

Numéro d'immatriculation: 106005/M/2019/36069194047311364

MIGRATION DANS L'UNION EUROPÉENNE

Mémoire de Master

Programme d'études: Langues appliquées et communication interculturelle

Section d'études: Langues et cultures étrangères

Centre de consultation: Département des langues romanes et slaves

Tuteur: PhDr. Iveta Rizeková, PhD.

2019

Bc. Butková Denisa

Confirmation

Je soussignée Denisa Butková confirme avoir écrit le présent mémoire d'une manière indépendante et cité la bibliographie complète des ouvrages utilisés.

Je tiens à présenter ma gratitude à Mme Iveta Rizeková qui a eu la gentillesse de diriger mon mémoire et m'a été utile à chaque moment où j'avais besoin de ses précieux conseils.

ABRÉGÉ

BUTKOVÁ, Denisa: *Migration dans l'Union européenne*. – L'Université d'Économie de Bratislava. Faculté des langues appliquées; Département des langues romanes et slaves. – PhDr. Iveta Rizeková, PhD. – Bratislava: FLEA UE, 2019, 68 p.

L'objectif du présente mémoire de Master est d'analyser les causes et les conséquences de la migration dans l'Union européenne ainsi que de comparer les politiques migratoires de la Slovaquie et de la France. Le mémoire est divisé en quatre chapitres et sous-chapitres particuliers. Dans le chapitre liminaire, nous nous consacrons à la politique migratoire de l'UE, aux flux migratoires et également à la crise migratoire. Le deuxième chapitre traite les causes spécifiques de la migration volontaire et forcée, les différents motifs de la migration ainsi que les destinations préférées des Slovaques et des Français. Dans le troisième chapitre, nous abordons des conséquences de la migration sur le pays d'origine et le pays d'accueil de courte et de longue durée. Dans le dernier chapitre, nous comparons les politiques migratoires slovaque et française en analysant leurs points communs et leurs divergences.

Mots clés : migration, flux migratoires, crise migratoire, multiculturalité, politique migratoire

ABSTRAKT

BUTKOVÁ, Denisa: *Migrácia v Európskej únii*. – Ekonomická univerzita v Bratislave. Fakulta aplikovaných jazykov; Katedra románskych a slovanských jazykov. – PhDr. Iveta Rizeková, PhD. – Bratislava: FAJ EU, 2019, 68 s.

Cieľom diplomovej práce je analyzovať príčiny a dôsledky migrácie v Európskej únii a porovnať migračné politiky Slovenska a Francúzska. Práca je rozdelená do štyroch kapitol, ktoré sú rozdelené na podkapitoly. V úvodnej kapitole sa venujeme počiatkom migračnej politiky EÚ, ako aj hlavným migračným tokom a migračnej kríze. V druhej kapitole skúmame príčiny dobrovoľnej a nútenej migrácie, rôzne motívy migrácie a obľúbené destinácie Slovákov a Francúzov. V tretej kapitole sa koncentrujeme na dopady migrácie na krajinu pôvodu a na krajinu prijímajúcu migrantov z krátkodobého a dlhodobého hľadiska. V poslednej kapitole porovnávame migračné politiky Slovenska a Francúzska, hodnotíme ich spoločné a odlišné znaky.

Kľúčové slová: migrácia, migračné toky, migračná kríza, multikulturalita, migračná politika

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	10
1. Politique migratoire européenne.....	12
1.1 Naissance et développement de la politique migratoire européenne	12
1.2 Politique migratoire européenne dans histoire récente.....	15
1.3 Crise migratoire.....	18
1.4 Pacte de Marrakech	21
2. Causes de la migration.....	22
2.1 Migration volontaire (migration économique).....	23
2.2 Migration forcée	25
2.2.1 Migration ethnique	25
2.2.2 Migration politique	25
2.2.3 Migration culturelle.....	29
2.2.4 Migration issue de la mondialisation	30
2.2.5 Migration environnementale	31
2.3 Expatriation des Français	32
2.4 Expatriation des Slovaques	34
3. Conséquences de la migration	36
3.1 Migration sans succès.....	36
3.2 Effets de la migration sur le pays d'origine	36
3.2.1 Transfert monétaire	37
3.2.2 Fuite des cerveaux.....	39
3.3 Effets de la migration sur le pays d'accueil	40
3.3.1 Impact sur le marché du travail.....	41
3.3.2 Impact sur la croissance économique.....	42
3.3.3 Impact sur les finances publiques	42

3.4	Perception de l'immigration en Europe	42
3.4.1	Perception de l'immigration en France.....	44
3.4.2	Perception de l'immigration en Slovaquie.....	44
4.	Comparaison des politiques migratoires française et slovaque.....	47
4.1	Politique migratoire française	47
4.2	Politique migratoire slovaque	49
	CONCLUSION.....	54
	RÉSUMÉ	58
	BIBLIOGRAPHIE.....	62

INTRODUCTION

La migration, c'est le terme le plus conjugué en Europe au cours de dernières années. Pourtant, il s'agit du phénomène naturel depuis des temps immémoriaux lorsque des humains s'étaient déplacés afin de gagner de meilleures conditions de vie. De nos jours, l'Europe affronte la crise migratoire qui a connu son apogée en octobre 2015, dès lors un afflux de réfugiés et de migrants sans précédent a été enregistré. C'est pourquoi, l'ancien continent a dû faire face à plusieurs difficultés.

L'objectif de notre mémoire de Master est d'analyser les causes et les conséquences de la migration dans l'Union européenne ainsi que de comparer les politiques migratoires de la Slovaquie et de la France. Le mémoire est divisé en quatre chapitres et sous-chapitres particuliers. Pour concevoir le mémoire, nous allons avoir recours aux plusieurs méthodes. En premier lieu, allons réunir et analyser toutes les sources pertinentes au sujet du mémoire y compris des livres, des études, des articles ainsi que des sites Internet. Après, nous allons procéder à la méthode comparative pour décrire les rapports de ressemblance et de différence entre les politiques migratoires slovaque et française.

Dans le premier chapitre, nous allons examiner la naissance de la politique migratoire en nous focalisant notamment sur la période d'après la Seconde guerre mondiale et sur l'histoire récente. Nous allons signaler toutes les démarches nécessaires de l'Union européenne qui ont joué un rôle important pour créer une politique migratoire unique. Nous allons nous centrer également à la crise migratoire et nous allons présenter d'où les flux migratoires tirent leur source et quels sont leurs destinations préférées pour s'y installer. Ensuite, nous allons considérer les tendances des demandes d'asile, autrement dit, lorsqu'elles sont ascendantes ou descendantes. Pareillement, le chapitre portera sur les solutions et les propositions de l'Union européenne pour ce qui est de la crise migratoire contenu dans le pacte de Marrakech.

Le deuxième chapitre traitera les causes spécifiques de la migration. Les migrants prennent la décision de quitter leur pays d'origine volontairement ou involontairement. Ces décisions sont influencées par des facteurs différents qui s'entremêlent. Quant aux causes de la migration concrètes, nous allons présenter non seulement leurs motifs de départ mais aussi les attitudes des autorités européennes envers les migrants économiques. Ensuite, nous allons analyser les types de la migration forcée. Quelles sont les caractéristiques des pays d'où leurs

ressortissants sont poussés à s'enfuir et quelles sont les prévisions dans un proche avenir? Nous allons nous concentrer également à la migration culturelle, concrètement aux difficultés de l'intégration des enfants des migrants. Après, nous allons considérer le phénomène de la mondialisation et sa contribution à la migration. En outre, nous allons décrire la migration environnementale et le traitement des migrants climatiques par la convention de Genève. A la fin du chapitre, nous allons nous centrer à l'expatriation des Slovaques et des Français, à leurs motifs du départ ainsi qu'à leurs destinations préférées.

Le troisième chapitre portera sur les conséquences de la migration. Nous allons examiner le revers de la médaille, c'est à dire, les migrants et les réfugiés qui n'ont pas eu de chance d'atteindre de meilleures conditions de vie. Pareillement, nous allons présenter les effets de la migration sur le pays d'origine. Comment les revenus provenant des pays d'accueil soutiennent de différents secteurs des pays autochtones ? Pourquoi la fuite des cerveaux est dangereuse ? De plus, nous allons analyser les conséquences de la migration sur les pays d'accueil surtout au marché du travail, dans le secteur des finances publiques et la croissance économique. Ensuite, nous allons décrire la perception de l'immigration en Slovaquie et en France.

Le dernier chapitre se concentre sur la comparaison des politiques migratoires slovaque et française. Pouvons-nous y trouver des points communs ? Enfin nous repérons les attitudes de ces deux pays envers la politique migratoire européenne.

1. Politique migratoire européenne

1.1 Naissance et développement de la politique migratoire européenne

Au XX^e siècle, la seconde guerre mondiale était l'initiatrice inséparable de la migration. Dès l'achèvement des combats, il s'est produit un mouvement migratoire de retour des citoyens d'origine allemande, polonaise, tchèque et slovaque etc.

La fin de la guerre a contribué à l'apparition de deux grandes orientations idéologiques entraînant la division de l'Europe : celle de l'Europe de l'Ouest avec le régime démocratique et ouvert et celle de l'Europe de l'Est qui a installé les régimes autoritaires et fermés. L'atmosphère exacerbée entre deux camps a causé la guerre froide. Non seulement pendant cette période mais après la chute du mur de Berlin, nous avons pu observer les flux migratoires venant de l'Europe de l'Est vers l'Ouest en plus grande quantité.

L'économie avait également une influence considérable sur la migration. L'Europe a nécessité d'être reconstruite, mais la main-d'œuvre lui manquait. C'est pourquoi, lors de la phase de reconstruction nommée « Trente Glorieuse » (1945-1975), les migrants originaires d'Europe du Sud (Grèce, Espagne, Portugal etc.), les ressortissants d'Afrique du Nord, de Turquie, d'ex Yougoslavie etc. provenant des pays sous-développés sont arrivés vers l'Europe de l'Ouest pour y trouver de meilleures conditions de vie et contribuer au développement et à la croissance économique de l'Europe. D'ailleurs, la problématique de la création de la Communauté économique européenne reposant sur le principe de la libre circulation des personnes était de plus en plus importante. En conséquence, en 1957, le Traité de Rome a été introduit.

Les années 70 ont été marquées par la crise pétrolière (1973-1974). Les pays industrialisés de l'Ouest tentaient de réduire l'immigration à cause de la montée du chômage. Par suite des régimes non démocratiques et autoritaires qui sont arrivés au pouvoir en Europe de l'Est et dans plusieurs pays du tiers monde, l'atmosphère en Europe s'aggravait. Au fur et à mesure, ces citoyens ont été privés de leurs droits humains et de la liberté individuelle. Ceux qui s'étaient opposés ont été contraints de s'enfuir afin de trouver l'asile dans les pays démocratiques de l'Europe. A partir des années 80, l'Europe démocratique est devenue la région préférée également pour réfugiés du Sud. Dès la chute du mur de Berlin en 1989, la migration de l'Est à l'Ouest est devenue plus profonde. Il s'agit notamment des citoyens des

nationalités polonaise, roumaine et ceux des pays de l'ex-Union soviétique qui se sont installés en Allemagne (voir le tableau 1).

Tableau 1. Migration vers l'Allemagne après 1989

Populations	Provenance	Nombre
Allemande	Tadjikistan → Allemagne	13 000
	Kirghizistan → Allemagne	46 000
	Kazakhstan → Allemagne	480 000
	Ouzbékistan → Allemagne	16 000
	Russie → Allemagne	275 000
	Autres pays de la CEI → Allemagne	8 000

[Source : Editions du Conseil de l'Europe, 2002. p.23]

Un événement marquant était la signature de l'accord de Schengen en 1985 entre les pays du Benelux, la France et l'Allemagne ayant pour son objectif la suppression progressive des contrôles aux frontières intérieures afin de les transférer aux frontières externes. Au cours des années 90 et l'an 2000, cet espace s'étend aux nouveaux États membres ainsi que quelques États hors l'UE. Quelques années plus tard, la Convention d'application de Schengen précise les modalités de mise en œuvre de l'accord présent, à titre d'exemple :

- la suppression des contrôles aux frontières internes de l'espace Schengen ;
- l'harmonisation des contrôles aux frontières extérieures ;
- l'adoption d'un visa unique pour l'entrée et les séjours de courte durée (moins de trois mois), le « visa Schengen » ;
- l'amélioration de la coopération policière ;
- l'adoption d'un système informatisé de contrôle, le SIS (système d'information Schengen) partageant les données concernant les immigrés en séjour irrégulier ;
- une obligation de déclaration pour tout étranger non communautaire passant d'un pays à l'autre (Toute L'Europe, 2015).

L'Acte Unique Européen de 1986 élargit le principe de la libre circulation des personnes aux services, aux marchandises et aux capitaux. La convention de Dublin de 1990 définit la problématique de la demande d'asile.

Les années 1990 sont marquées par de nouveaux flux migratoires comme le résultat des changements politiques en Europe centrale et orientale, après la chute de l'URSS, au

Sud de l'Europe, à cause de l'éclatement de la Yougoslavie en 1990-1991, etc. De plus, pendant cette période, nous pouvons observer la mondialisation, un phénomène ayant une grande importance sur le mouvement migratoire. D'un côté, grâce à l'accord de Schengen, les ressortissants des pays membres de l'Union européenne ont le droit à se déplacer à l'intérieur de l'Union européenne. De l'autre côté, la migration, liée à la mondialisation, est strictement réglementée. Il est possible de distinguer deux groupes de migrants. Ceux qui représentent les « cerveaux » dans le pays d'accueil (techniciens, experts) sont facilement autorisés à se déplacer dans l'Union européenne. Par contre, les personnes touchées par les effets négatifs (pauvreté, chômage) sont obligés à recevoir des visas. Le Traité de Maastricht de 1992, plus concrètement son 3^e pilier présente les « questions d'intérêt commun », en particulier les conditions d'entrée, de circulation et de séjour, ainsi que la lutte contre l'immigration, le séjour et le travail irréguliers des ressortissants des pays tiers sur le territoire des États membres. Malgré l'action pour éviter l'immigration vers l'Europe, il se crée une migration illégale au Sud et à l'Est. Selon le Bureau international du travail (BIT), la migration illégale a été estimée à 1,9 million de personnes en Europe occidentale (Editions du Conseil de l'Europe, 2002)

Pour ce qui est des flux migratoires, nous pouvons observer une diversification des pays d'accueil et ceux de départ. C'est-à-dire, les pays traditionnellement dits d'émigration (l'Italie, l'Espagne, le Portugal, l'Irlande, la Grèce) sont devenus des pays d'immigration. A titre d'exemple, entre 1991 et 1993, les ressortissants provenant d'Albanie se sont installés en Grèce ou en Italie. Toutefois il s'agissait de la migration majoritaire illégale.

De plus, nous ne pouvons plus présenter la migration comme « l'affaire » des pays européens et de leurs anciennes colonies. C'étaient des habitants de divers pays (d'Asie, d'Afrique) qui avaient l'intérêt de s'y installer. La motivation des migrants a varié en raison des changements politiques déjà mentionnés. En particulier, après l'éclatement du Bloc soviétique, les migrations Est-Ouest se sont intensifiées.

En 2001, l'UE a enregistré 388 000 demandes d'asile (260 000 en 1997). L'accroissement est considérable.

« Les cinq premiers pays européens, sur la base des flux en valeur absolue, sont le Royaume-Uni, suivi de l'Allemagne, de la France, des Pays-Bas et de l'Autriche » (Toute L'Europe, 2015).

Cependant, concernant le rapport des demandes d'asile à l'ensemble de la population étrangère le classement est différent avec l'Irlande en tête, suivie de la Suède, des Pays Bas, du Danemark et de l'Autriche.

1.2 Politique migratoire européenne dans histoire récente

En 2000, l'UE a introduit le système EURODAC qui est devenu fonctionnel en 2003. Il s'agit des dispositifs qui analysent des empreintes digitales des demandeurs d'asile à l'échelle de l'UE. Ensuite, la création d'un fond européen avait pour son objectif le soutien non seulement de l'accueil et de l'intégration des réfugiés mais aussi de l'aide à leur retour.

L'année 2001. En vertu du traité de Nice, des décisions des États membres concernant l'immigration ne doivent pas être prises à l'unanimité mais à la majorité qualifiée. Lors du Sommet de Laeken des 14 et 15 décembre, les États membres ont réaffirmé la nécessité d'une politique commune pour ce qui est de l'immigration. Ils ont discuté à propos des thèmes tels que l'échange de données, la gestion des flux migratoires, etc. La tâche fondamentale était de trouver un « *équilibre nécessaire* » entre la protection des réfugiés et leur capacité d'accueil.

En 2002, un modèle uniforme de permis de séjour a été constitué par le règlement du Conseil. La lutte contre l'immigration clandestine a été déclarée lors du Sommet européen de Séville les 21 et 22 juin. La vision des chefs d'Etats et de gouvernements était de renforcer l'échange de données et accélérer les accords de réadmission avec les pays d'origine et de transit des flux migratoires (Toute L'Europe, 2015).

Le 27 janvier 2003, une directive relative à des normes minimales pour l'accueil des demandeurs d'asile dans les Etats membres a été instituée. Il était nécessaire de préciser :

- les conditions pour introduire une demande d'asile auprès de l'autorité compétente ;
- les obligations de l'Etat à l'égard des demandeurs d'asile ;
- les limitations au droit ;
- les situations qui entraînent un retrait du bénéfice (Toute L'Europe, 2015).

Le Sommet européen de Thessalonique; du 19 au 21 juin avait pour son but une harmonisation de l'immigration, c'est à dire, une politique structurée couvrant tout l'éventail

des relations avec les pays tiers. C'est pourquoi il était convenable de créer une base de données relative aux visas et lutter plus efficacement contre l'immigration clandestine.

En 2004, l'agence Frontex (Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des Etats membres de l'Union européenne) a été créée. Son rôle était de maintenir la coopération des Etats membres sur le sujet de la gestion des frontières extérieures. Suite aux exigences de Frontex, le programme de la Haye a élaboré le plan pour 5 ans en soulignant des points suivants :

- politique commune de l'asile et de l'immigration ;
- création d'un système européen d'asile ;
- harmonisation quant à la délivrance des visas ;
- mise en place d'un système intégré de gestion des frontières extérieures (Editions du Conseil de l'Europe, 2002).

En 2005, la Commission européenne a élaboré le projet ; La communication migration et développements, des orientations concrètes pour faciliter l'envoi des fonds vers les pays d'origine, pour aider le développement des pays d'origine et inciter au retour dans les pays de provenance pour atténuer les conséquences négatives de la fuite des cerveaux.

Au fur et à mesure, il était nécessaire de développer la législative en matière des contrôles frontaliers. En effet, il était créé un code communautaire de visa avec le but principal d'harmoniser tous les instruments juridiques, d'accroître leur transparence et sécurité, de renforcer les garanties procédurales ainsi que de consolider l'égalité de traitement des demandeurs de visa.

En 2007, le système RABIT qui a permis des interventions rapides aux frontières en cas d'un afflux massif d'immigrants clandestins a été présenté.

L'année 2008 était riche en innovations et projets au sujet de l'immigration. Premièrement, nous pouvons mentionner le Réseau européen des migrations (REM). Il regroupe les informations actualisées des institutions et des Etats membres pour bien élaborer les politiques et la prise des décisions. Ensuite, une « directive retour fixe les normes et procédures communes pour organiser le retour des ressortissants résidant illégalement sur le territoire des Etats membres » (Toute L'Europe, 2015) en respectant leurs droits fondamentaux. De plus, ce programme autorise la prolongation des migrants sans-papiers

jusqu' à 18 mois, il prévoit l'interdiction d'entrée sur le territoire pendant cinq ans après l'expulsion. De l'autre côté ce projet assure les droits pour la partie opposante tels que le droit de recours contre la décision de retour, assistance juridique, etc.

Un autre projet, « *Eurosur* », est un système européen de surveillance des frontières. Grâce à lui les Etats membres ont la possibilité de surveiller leurs frontières extérieure par satellites.

Ensuite, la Commission européenne a élaboré le plan d'action de la protection au niveau de l'Union pour avoir une procédure d'asile commune et la garantir à ceux qui en ont besoin.

Après, il existe « *Le pacte européen sur l'immigration et l'asile* ». Son principe consiste à favoriser l'immigration des professionnels hautement qualifiés au détriment de ceux qui sont peu qualifiés. En conséquence il est nécessaire d'organiser l'immigration légale en tenant compte des priorités, des besoins et des capacités d'accueil des Etats membres, autrement dit, favoriser l'intégration. Il faut continuer également à accomplir les engagements à titre d'exemple :

- lutter contre l'immigration irrégulière ;
- renforcer l'efficacité des contrôles aux frontières ;
- bâtir une Europe d'asile ;
- créer un partenariat global avec les pays d'origine et de transit (Editions du Conseil de l'Europe, 2002).

En 2009, l'UE a publié la carte bleue pour les immigrants hautement qualifiés afin de faciliter les conditions de leur entrée sur le territoire de l'UE. L'Union a aussi adapté le Traité de Lisbonne faisant suite à la déclaration de Laeken de 2001. Il adapte en profondeur des règles des anciens traités de manière que les Etats membres soient mieux coordonnés. Le traité a permis de rénover l'architecture des institutions et de renforcer la représentation extérieure de l'Union.

En 2011, le monde arabe a été tourmenté par les révolutions. C'est pourquoi la Commission européenne a modifié sa politique de migration en ordonnant le renforcement des contrôles en bordures de la Schengen ainsi qu'aux frontières de l'Union. L'échange des informations entre les pays membres a permis une intégration efficace des immigrés légaux.

Il s'ensuit que l'adoption d'une politique d'asile commune est fondamentale dès le début pour profiter de l'immigration comme l'instrument pour pallier la manque de main d'œuvre dans l'UE aussi que pour déployer la solidarité et coopérer avec les pays tiers qui doivent s'inscrire dans la stratégie de l'UE.

1.3 Crise migratoire

En octobre 2015, l'UE a enregistré un afflux de réfugiés et de migrants sans précédent. Plus d'un million de personnes sont arrivés dans l'UE à cause de la guerre et du terrorisme qui a frappé la Syrie ainsi que d'autres pays. Nécessitant la protection internationale, ils viennent dans l'UE pour demander l'asile. Puisque les Etats membres ont ressenti un engagement de protéger les personnes en danger, ils examinaient les demandes d'asile avant de décider de l'accorder. La tâche prioritaire a été de protéger les enfants car le nombre des enfants, surtout non accompagnés, dont le nombre était en hausse. C'était le groupe vulnérable requérant l'attention particulière.

La protection n'était pas nécessaire pour tout le monde. Quelques-uns ont quitté leurs pays pour améliorer leur existence. Au contraire, des milliers de personnes ont perdu la vie en mer. Pour rejoindre l'UE ils ont payé des organisations criminelles, des passeurs etc. Pourtant, cela ne menait pas à la bonne fin.

L'UE a commencé à connaître des difficultés, surtout celles liées aux membres comme la Grèce et l'Italie par lesquels les réfugiés et les migrants entraient sur son territoire. Fournir aux réfugiés de la nourriture, de l'eau, un abri pèse lourdement leurs budgets.

Le déplacement libre dans l'espace Schengen n'était plus sûr. A cause de la migration, certains pays ont dû rétablir des contrôles temporaires aux frontières les séparant avec d'autres Etats de l'espace Schengen.

La situation en Europe actuelle: de 510 millions d'habitants nous comptons approximativement 21 millions de citoyens non – européens ce qui présente 4% de la population européenne. Un quart des immigrants est installé en Allemagne suivie du Royaume-Uni, de l'Italie, l'Espagne, la France enregistrant chacun entre 4-6 millions de non-nationaux. Concernant la population nationale, la proportion la plus élevée de non-nationaux est au Luxembourg – 46% de la population totale (Commission européenne, 2017).

Quant au solde migratoire, il est évident, que le nombre des arrivés vers l'UE est plus important que le nombre de départs et la population européenne a augmenté. En 2016, 700 000 personnes ont obtenu l'asile de 1,2 millions de demandes. La plupart des réfugiés proviennent de Syrie, Erythrée, Irak, Afghanistan etc. En 2017, l'asile a été accordé à peu près à 538 000 réfugiés. De nos jours, cette tendance a un caractère descendant. Environ 558 000 demandes ont été reçues entre le 1^{er} janvier et le 25 novembre 2018, dont moins d'un quart sera acceptées. Cela signifie que le volume des demandes redescend au niveau d'avant-crise (Toute L'Europe, 2015).

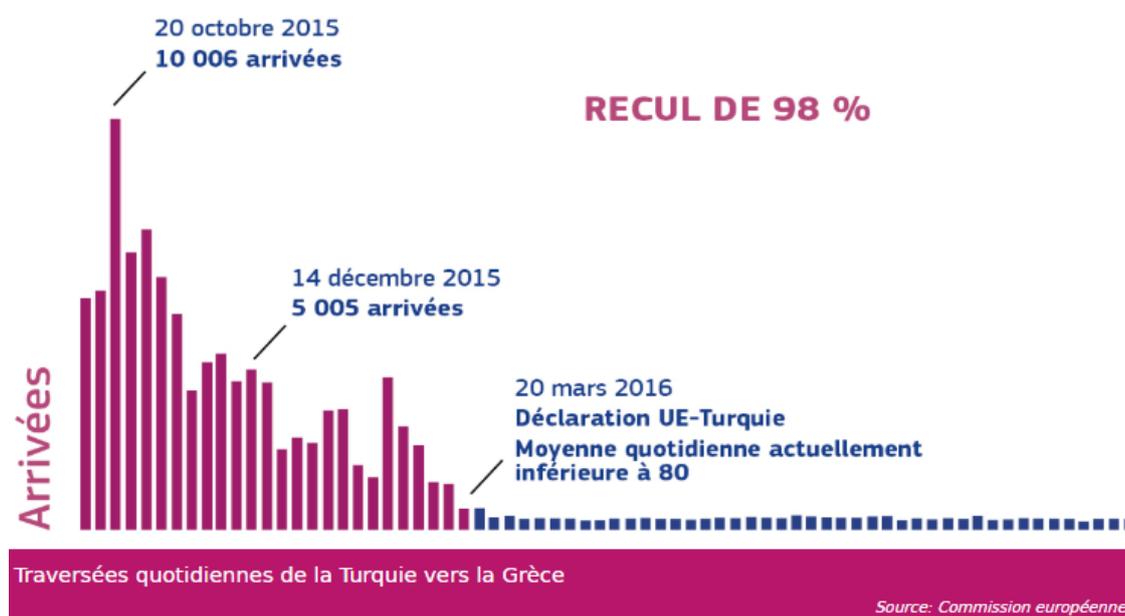
L'UE a commencé à résoudre ce problème en appliquant sa politique migratoire. Elle a mis en place des normes communes. Premièrement, le principe fondamental était – sauver la vie. En 2015 et 2016 l'UE a contribué à sauver plus de 400 000 vies, capturer plus de 2 000 trafiquants et passeurs ainsi que désamorcer 375 navires. Elle collabore avec cinq pays d'origine et de transit importants en Afrique (Éthiopie, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal). C'est le cas de la coopération avec Nigeria. Le but est de réduire les flux de transit par le Sahara. L'UE également fournit le soutien financier également dans les zones de transit (Commission européenne, 2017).

Deuxièmement, c'est l'engagement à la réduction des flux migratoires. La déclaration UE-Turquie a été adoptée pour examiner les flux de migrants non contrôlés en mer Egée ce qui a pour conséquence la descente importante des réfugiées et des migrants provenant de la Turquie. « L'UE et la Turquie sont convenues que les migrants en situation irrégulière débarquant sur les îles grecques en provenance de Turquie et qui ne demandent pas l'asile ou dont la demande est refusée peuvent être renvoyés en Turquie » (Commission européenne, 2017).

A cause d'une immense des réfugiés en Grèce et en Italie, l'UE fournit le soutien à ces pays membres afin qu'ils puissent mieux gérer les flux migratoires. Les experts des Etats membres ont contribué à filtrer, identifier et enregistrer les arrivants et à les informer sur leur droit à demander la protection internationale. Cela a facilité le processus de renvoi des migrants irrégulières à leurs pays d'origine.

En troisième lieu, le nouveau « corps européen de garde-frontières et de garde-côtes » lancé en octobre 2016 a pour but la protection des frontières extérieures de l'UE. Plus de 1550 agents et 100 000 garde-frontières ont été engagés pour aider les Etats membres (Commission européenne, 2017).

Tableau 2 – Traversée quotidienne de la Turquie vers la Grèce



Ensuite, il est nécessaire de mentionner le programme de la relocalisation qui exige l'engagement des Etats membres. Au 21 juillet 2014, plus de 24 000 personnes avaient été relocalisées dans 24 pays participants (Guitton, 2018).

Avec le temps, la crise migratoire s'est transformée en crise politique. Le groupe de Visegrad et l'Italie se sont opposés à la répartition contraignante des demandeurs d'asile ce qui a pour conséquence la difficulté d'harmoniser des conditions d'accueil entre les Etats membres et d'accélérer de l'accès au marché de travail. De nos jours le nombre des personnes arrivant par les canaux légaux augmente.

Le dernier objectif de l'UE est d'afficher la solidarité non seulement dans l'Union mais aussi à l'étranger. Entre 2015-2017, au total 17,7 milliards d'euros du budget de l'UE ont été consacré à la gestion de la crise migratoire. 10,3 milliards d'euros ont été alloués hors de l'UE. Soit comme l'aide humanitaire destinée aux réfugiés et aux migrants irakiens, libanais, turqs etc., soit sous la forme des fonds fiduciaires pour la Syrie et l'Afrique. Il s'ensuit que l'UE est un des donateurs principal du monde entier (Commission européenne, 2017).

1.4 Pacte de Marrakech

Le Pacte de Marrakech connu officiellement comme le "Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières" a été adopté lors de la Conférence de Marrakech des 10 et 11 décembre et ratifié le 19 décembre 2018 par 159 Etats membres de l'Organisation des nations unies. Il contient les engagements souscrits dans la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants. Son objectif principal repose sur la meilleure gestion des migrations à tous les niveaux – local, national, régional mais avant tout mondial, et cela en respectant les droits de l'homme pour tous les migrants quel que soit leur statut. La Déclaration vise également une meilleure unification face aux difficultés.

Le texte contient 43 pages comprenant 23 objectifs avec des actions possibles pour chacun. En générale, l'accord vise à atténuer les facteurs qui forcent les individus à chercher un avenir hors de leur pays d'origine. Nous pouvons mentionner quelques-uns :

- réduire les risques auxquels ils font face lors des migrations ;
- créer des conditions d'accueil favorables ;
- donner aux migrants et aux sociétés des moyens en faveur de la pleine intégration et de la cohésion sociale ;
- collecter et utiliser des données précises ;
- gérer les frontières de manière intégrée, sûre et coordonnée (Lequeux, 2018).

Le pacte n'est pas le traité, autrement dit, il n'est pas contraignant en droit international. En cas de mener une politique qui y est contraire, l'Etat ne sera pas sanctionné. Toutefois, le pacte peut s'avère comme un moyen d'atteindre les objectifs définis. Ensuite, il peut fonctionner comme un engagement moral ou encore présenter la base pour interpréter un autre accord.

Cependant, quelques pays membres sont contre le pacte (Etats-Unis, Hongrie, Autriche, République tchèque, Slovaquie, Pologne, Bulgarie). Leurs représentants déclarent que l'approbation de la déclaration peut menacer la souveraineté de l'Etat. En outre, l'acceptation du pacte a produit la crise politique en Belgique culminant après la démission du premier ministre Charles Michel, le 18 décembre 2018.

Beaucoup d'informations fausses sur le pacte circulent à travers le monde. Pourtant son premier but est de traiter la migration à l'échelle internationale pour trouver les solutions que les Etats ne peuvent pas mettre en œuvre seuls.

2. Causes de la migration

Il existe des raisons multiples qui déterminent la décision d'un migrant de quitter son pays soit volontairement soit involontairement. Ces causes, souvent entremêlées sont déterminées par une série de facteurs qui se renforcent. Autrement dit, le migrant est confronté aux plusieurs facteurs (ethniques, politiques, économiques, sociales, culturelles, environnementaux etc.) qui le poussent de quitter non seulement son pays d'origine mais aussi sa famille, ses proches, sa culture etc.

La migration n'est pas un phénomène nouveau. Pour illustrer par exemple, elle est liée à la colonisation et à la décolonisation des pays du tiers-monde avec lesquels la plupart des pays d'Europe de l'Ouest ont eu des relations coloniales. L'indépendance des anciennes colonies, les liens historiques et linguistiques entre les pays de destination et les pays d'origine et, en dernier lieu, les difficultés affectant les pays ex-colonisés ont provoqué la migration des milliers de personnes vers l'Europe.

Tableau 3. Migration après la décolonisation

Pays	Nombre	En provenance de
Français	75 000	Indochine
	138 000	Tunisie
	172 000	Maroc
	950 000	Algérie
	15 000	Egypte
	10 000	Guinée
Néerlandais	300 000	Indonésie
Portugais*	500 000	Angola
	300 000	Mozambique
Britanniques	150 000	Inde
	150 000	Rhodésie
	30 000	Kenya
Belges	100 000	Congo belge (ex-Zaïre)
Italiens	200 000	Ethiopie, Erythrée, Libye et Somalie

[Source : Editions du Conseil de l'Europe, 2002. p.28]

La migration n'était le terme inconnu ni pour les pays sahéliens et le Maghreb. Il s'agissait surtout des Maliens, Nigériens et Tchadiens qui y sont venus pour les travaux saisonniers et parfois pour s'y installer. De nos jours, ils ambitionnent d'aller encore plus loin – en Europe. Cependant, le système de visas et la création de l'espace de Schengen rendent plus difficile l'obtention des visas et le développement des filières migratoires

clandestines, avant tout en Algérie et au Maroc. Le problème d'aujourd'hui est qu'au fur et à mesure, l'océan Atlantique devient le cimetière des milliers d'immigrants africains. A cause du chômage et de la pauvreté ils sont entassés à 40 ou parfois 70 sur les barques de pêche et risquent leurs vies pour atteindre le bonheur à tout prix (Lebreton, 2015).

Dans ce chapitre, nous allons présenter les facteurs qui poussent les migrants à quitter leurs pays d'origine. Comme nous avons déjà mentionné ci-dessus, ces causes sont reliées les unes aux autres.

2.1 Migration volontaire (migration économique)

La migration économique a connu son essor à partir de l'année 1950 puisque la main d'œuvre était indispensable pour reconstruire l'économie perturbée après la Seconde guerre mondiale et pour produire la croissance économique des pays industrialisés. Ils ont d'abord accueilli des chômeurs des pays tels que l'Espagne, l'Italie, le Portugal, la Grèce et ensuite le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Turquie et l'ex-Yougoslavie. Au fur et à mesure, après qu'ils sont retombés sur leurs pieds, l'immigration vers les pays d'Europe de l'Ouest a commencé à être régularisée. Certains pays ont appliqué le système de recrutement nommé « saisonniers » qui a accordé le permis de travail limité. Par exemple, en Suisse, le migrant n'était pas autorisé de s'intégrer dans la société suisse, autrement dit, de faire venir sa famille dans ce pays (De Smet, 2017).

Le philosophe allemand classique, Emmanuel Kant, dans son opuscule « *Vers une paix perpétuelle* » décrit la liberté universelle de circulation, le déplacement libre sans être traité comme l'étranger. De nos jours, la migration économique est une carence majeure des politiques migratoires. Les autorités distinguent les termes soit « *bon réfugié politique* » et « *méchant migrant économique* » soit « *vrai* » et « *faux* » réfugié. D'après François Smet, le philosophe belge et le directeur du centre fédéral Migration Myria, la problématique de la migration économique était en retrait à cause de la crise économique et financière de 2008 et des événements successifs tels que la montée du populisme, la désagrégation de l'UE, la guerre en Syrie, les attaques terroristes etc. La « *renaissance* » du terme migration économique est venue catégoriquement en 2015, au début de la crise migratoire en Europe. Bien que la sécurité soit le besoin primordial de certains réfugiés, il est certain qu'ils ont également le désir de vivre mieux. Cela pourrait être compris comme la raison économique

qui pose des problèmes à l'acceptation des demandes d'asile. Daphné Bouteillet-Paquet, juriste au Conseil européen pour les réfugiés et les exilés a indiqué :

« Les dossiers de certains jeunes Afghans sont difficiles à évaluer. Ils ne peuvent pas nécessairement démontrer une persécution au titre d'un engagement politique alors qu'il y a des violences en Afghanistan. Il y a une certaine zone grise, où l'on trouve les États qui se délitent » (Vandemeulebroucke, 2017).

Lors de la conférence de presse à Tirana en Albanie le 15 décembre, l'ex-ministre français de l'Intérieur Gérard Collomb a déclaré que la réforme de la politique migratoire était inévitable. Il est impossible d'accepter 95 000 demandes d'asile dans de bonnes conditions. Alors, d'après Collomb il est nécessaire de trier les immigrés. Une des possibilités comment réduire la migration économique est la demande d'autorisation provisoire de séjour. Les réfugiés sont examinés en vertu des empreintes digitales. Si leurs empreintes figurent déjà dans la base de données, leur demande sera rejetée. Une autre possibilité est l'analyse de la demande par l'Office français de protection de réfugiés et apatrides ou la Cour nationale du droit d'asile. Si le statut de réfugié est accordé, le migrant va recevoir une carte de résident valable pour 10 ans. Cependant, cette dichotomie entre les personnes *« accueillables »* et *« jettables »* est critiquée. (Franque, 2017).

Finalement, quelles sont les raisons économiques qui poussent les réfugiés à quitter leurs pays d'origine? L'Afrique subsaharienne appartient aux territoires sous – développés caractérisés par l'extrême pauvreté dans la région entière. Les habitants sont obligés d'importer des produits industriels et de consommation dont ils ont besoin. Leurs coûts sont de plus en plus élevés en raison de la forte dévaluation des monnaies. De plus, la dette extérieure augmente dangereusement et la faim tourmente la majorité des africains subsahariens.

La situation est difficile également pour les chômeurs diplômés en Tunisie, Algérie, au Kenya etc. *« S'ils n'ont pas d'argent ou des parents qui ont de l'influence ils ne trouvent pas de travail »* (François, 2015).

Cela se reflète dans la croissance économique faible et le manque de développement. Les revenus sont très mal distribués, c'est à dire que la plupart de la fortune demeure aux mains des riches tandis que la majorité de la population reste dans la pauvreté.

La désespérance est commune pour les deux groupes mentionnés pour lesquels le départ est une seule option rationnelle car ils n'ont pas grande chose à perdre. Ils rêvent de partir, désirent de trouver le travail et gagner leurs vies. Les Africains sont fascinés par l'Europe par l'intermédiaire des médias, films, réseaux sociaux présentant le vieux continent comme le paradis économique et culturel avec la liberté d'expression.

2.2 Migration forcée

2.2.1 Migration ethnique

Il s'agit du déplacement vers le pays avec la même souche ethnique ou religieuse. Bien qu'à cette époque, la migration ethnique ne soit plus fréquente toutefois il pourrait avoir des motifs économiques et politiques. En ce qui concerne des cas du passé, nous pouvons mentionner la migration des personnes de souche allemande de l'Europe centrale et orientale vers la République fédérale de l'Allemagne. Un autre exemple est l'émigration des Juifs russes en Israël après la chute du mur de Berlin et les changements politiques dans l'ex-Union soviétique. 700 000 de Juifs se sont installés en Israël entre les années 1990-1996 et ont bénéficié immédiatement de la nationalité israélienne (Editions du Conseil de l'Europe, 2002).

2.2.2 Migration politique

La migration politique tire sa source des raisons multiples, notamment des conflits religieux, raciaux ou ethniques. Ces conflits peuvent se transformer soit en guerres entre deux ou plusieurs États, soit en guerres civiles. De l'autre côté, les tensions sociales peuvent causer une crise politique pour la quelle est caractéristique la formation des groupes d'opposants au régime, souvent de nature violente. D'après Alexandre Pouchard, le journaliste du Monde, la majorité des personnes entrées illégalement en Europe proviennent de pays en guerre ou sous régime totalitaire. Dans cette partie, nous allons illustrer les exemples de ces pays.

2.2.2.1 Syrie

La situation en Syrie s'est aggravée au printemps 2011. Les manifestations d'opposition au régime ont entraîné plusieurs guerres. Le conflit initial représentant le régime d'Assad et ses opposants s'est transformé en séries de sous-conflits avec des acteurs extérieurs intéressés. Au total, huit guerres civiles se sont produites sur le territoire syrien se nourrissant les unes les autres. Différents groupes militaires ont rejoint les conflits, tels que les forces loyalistes (les soutiens favorables de Bachar al-Assad contenant l'armée syrienne et les supplétifs – les Hezbollah libanais et les milices chiites irakiennes.) Ce groupe a été soutenu par la Russie et l'Iran. De l'autre côté, c'étaient des forces rebelles - une myriade de brigades en majorité islamistes, partiellement armées par les États-Unis, l'Arabie saoudite, le Qatar et la Turquie. Nous pouvons mentionner également d'autres groupes militaires tels que l'État islamique, les forces kurdes, le Front Al-Nosra (un autre mouvement djihadiste fidèle à Al-Qaïda). Les combats ont eu les conséquences destructives pour les villes comme Alep, Damas (la capitale), ainsi que l'Apamée (site archéologique hellénistique) (Le Monde, 2019).

En 2012, la population syrienne a atteint environ 22,6 millions d'habitants. Or, jusqu'en 2015, la guerre a causé la mort de 240 000 personnes. Suite à la situation catastrophique, l'Agence des Nations Unis pour les réfugiés a octroyé automatiquement le statut de « *réfugié* » à toutes personnes fuyant la Syrie. En effet, un demi-million de Syriens et Syriennes ont émigrés en Allemagne et en Suède en passant par la Grèce et la route des Balkans (Le Monde, 2019).

Après 8 ans de guerre, la situation est toujours dramatique. La nature du conflit s'est transformée et les acteurs internationaux étatiques et non-étatiques y ont été engagés. Une des solutions est la décentralisation qui pourrait permettre l'unité d'une forme de gouvernance. Selon Abdulhamid Alawak, le docteur en science politique, il faut redéfinir la portée et le mandat du Parlement, abolir les vastes prérogatives conférées au président et réduire le caractère central du processus législatif et du Parlement. En outre, la réforme du pouvoir judiciaire est également nécessaire. « Stopper l'ingérence du pouvoir exécutif, et l'abrogation des lois empiétant sur les droits et libertés publics. » L'application de la répartition de pouvoir aux trois organes indépendants s'est effectuée afin d'équilibrer la coopération entre eux (Le Monde, 2019).

2.2.2.2 Érythrée

L'Érythrée, le pays situé au nord-est de l'Afrique est dirigé par Issayas Afeworki. Il s'agit du régime totalitaire avec la pire dictature du continent africain. Les citoyens sont forcés de souffrir la surveillance de masse, les répressions systématiques de toutes contestations et beaucoup d'autre. La décision de fuir cause un danger énorme. La police coopérant avec Afeworki se conforme à la loi « tirer pour tuer » aux frontières. De plus, les familles de ceux qui osent de partir seront sanctionnées.

Pendant vingt ans, l'Érythrée était en état de guerre avec l'Éthiopie qui a fait 80 000 morts entre 1998-2000. En 2018, ces deux pays ont mis fin à ce conflit et ont enterré la hache de guerre. La paix a été négociée depuis 2000. Suite à son application, le transport, le commerce et la communication entre les deux voisins ont été repris (Pouchard, 2015).

L'Érythrée a également un autre déficit – le problème avec la corruption. D'après Transparency international, l'Érythrée occupe la 157^e place en ce qui concerne la politique d'anti-corruption. Toutefois, le progrès est enregistré grâce à l'engagement de la politique pour meilleur contrôle de corruption (Le Monde, 2019).

2.2.2.3 Afghanistan

L'Afghanistan a souffert de mauvaises conditions économiques, sociales ainsi que politiques à l'intérieur du pays. Les attaques terroristes de la part de Taliban braquées sur les armées américaines et afghanes ont eu lieu surtout à Kaboul. Les conflits étaient au fur et à mesure beaucoup plus nombreux ce qui a négativement affecté la population afghane qui a commencé à émigrer.

La plupart des forces de l'OTAN ont définitivement quitté le pays en 2013 malgré les combats encore plus intensifiés entre les groupes rebelles et l'armée. Le nombre de victimes a augmenté proportionnellement avec les attaques multipliées.

En dehors de l'émigration, la population continue à augmenter. Pourtant, les inquiétudes quant à la situation économique et sociale persistent. En 2016, l'espérance moyenne chez les hommes n'était que 44,8 ans par conséquent les spécialistes estiment une émigration possible de jeunes hommes représentant 2,5 – 5 millions de jeunes Afghans (Le Monde, 2018).

L'Afghanistan a vécu récemment des attaques très graves. Le 24 décembre 2018, c'était l'attaque d'un complexe gouvernemental à Kaboul qui a duré près de sept heures. Selon le Ministère de la Santé publique de l'Afghanistan, le conflit a fait 43 morts et 10 blessés. Un mois avant, c'était un kamikaze qui s'est fait exploser lors d'un rassemblement religieux et a causé au moins 55 morts (Le Monde, 2018).

2.2.2.4 Irak

Le pays situé en Asie du Sud-Ouest est frappé par les guerres civiles sanglantes entre les sunnites et les chiïtes. Après l'avancée rapide de l'État islamique en 2014, l'Irak est coupé en deux parties où le groupe djihadiste contrôle des endroits stratégiques tels que les puits pétroliers, les barrages de même que Mossoul – la deuxième ville de pays. L'État islamique pratiquait le bombardement vers Bagdad et instaurait dans les régions contrôlées la loi islamique. Il y avait plus de 15 000 personnes tuées en 2014. À la fin de l'année 2017, le premier ministre irakien Haider al-Abadi a annoncé la victoire sur l'État islamique (Le Monde, 2018).

2.2.2.5 Libye

La révolution en 2011 a produit la mort de Mouammar Kadhafi, l'un des pires dictateurs dans le monde entier. Après, le territoire libyen a été divisé en deux fractions avec deux gouvernements indépendants. La première, le Congrès général national (CGN) élu lors de la première élection démocratique en juillet 2012 dominé par l'État islamiste. La seconde, c'était la Chambre des représentants censée de remplacer le CGN après les élections législatives en 2014. Or, les islamistes ont contesté leur légitimité de sorte que les élections ont été annulées ce qui a mené au conflit armé. Les milices islamistes ont pris le pouvoir de la capitale Tripoli. La Chambre des représentants s'est exilée à Tobrouk à l'Est du pays. En effet, l'instabilité du pays a entraîné l'émigration des citoyens vers l'Europe (Le Monde, 2018).

En 2018, la Libye a toujours souffert des attaques terroristes dont plusieurs ont eu lieu à Tripoli.

Au début de l'année 2019, l'Europe a été critiquée lorsqu'elle a refusé d'accueillir une trentaine de migrants de Libye, Nigeria et Côte d'Ivoire. Plusieurs organisations non

gouvernementales ont déclaré que l'Europe manque honteusement à ses responsabilités humanitaires.

2.2.2.6 République démocratique de Congo

La tête de l'État situé en Afrique centrale était Joseph Kabila à partir de 2001 (jusqu'au 24 janvier 2019). Sa fonction de président était caractérisée comme l'époque de la dictature et guérillas néanmoins dans la région du Nord-Kivu. Il y avait également des combats se déroulant entre les Forces démocratiques et une rébellion musulmane ougandaise accusée de graves exactions contre les civils. De plus, l'Organisation non gouvernementale de défense des droits humains a dénoncé les atteintes aux libertés fondamentales.

Le 30 décembre 2018 était la journée tant espérée, priée et rêvée. C'était le jour de l'élection présidentielle. La République démocratique de Congo a reçu le nouveau président – Felix Tshisekedi provenant du parti politique nommé l'Union pour la démocratie et le progrès social (Le Monde, 2018).

2.2.3 Migration culturelle

Dans certains pays et cultures le fait de partir, quitter le pays d'origine et la famille joue un rôle important. Notamment les jeunes sont forcés de partir afin d'atteindre le statut d'adultes. C'est pourquoi ils manquent des opportunités d'emploi et le grand taux de chômage les pousse à partir. Il est donc évident, que la migration culturelle a un rapport proche avec la migration économique.

La migration provoque le métissage des cultures, celle du pays d'origine et celle du pays d'accueil qui se manifeste chez les enfants des migrants dans la période de leur adolescence. Cela entraîne une double renonciation à l'identité autrement dit, une double appartenance aux groupes d'origine et la société d'accueil. En effet, nous pouvons souvent remarquer chez les jeunes des rejets de l'une, de l'autre ou des deux cultures. Le conflit psychique se met avec le conflit des valeurs de deux cultures.

Monsieur Moro, le spécialiste dans cette problématique s'intéresse depuis longtemps à la vulnérabilité des enfants nés en France des parents en provenance d'autres pays. Elle se montre lors de la séparation de la famille et la culture ce qui provoque une étrangeté à l'intérieur des familles. Les jeunes adolescents ont peur de perdre la « *culture d'origine* »,

de l'autre côté, la société d'accueil souhaite la fidélité à sa propre culture, c'est pourquoi les enfants sont plus vulnérables à se sentir doublement trahis et abandonnés. Or, la mise en œuvre d'un processus d'élaboration d'une identité bénéficie loyalement de la double appartenance et la plupart des jeunes réussissent à s'intégrer même si d'autres n'y arrivent qu'au prix de la souffrance.

2.2.4 Migration issue de la mondialisation

L'époque contemporaine se caractérise par la mobilité accélérée. La raison principale en est l'échange de bien et de capitaux mondialisés qui a l'effet évident sur la migration. La catégorie des personnes migrants et le nombre de pays concernés par la migration se sont élargis.

« La multiplication des réseaux économiques, médiatiques et culturels a développé l'envie d'Europe et les imaginaires migratoires dans des régions jusque-là peu concernées et auprès de populations jusqu'alors sédentaires. » (Editions du Conseil de l'Europe, p.34).

Les gens se déplacent de plus en plus, par conséquent la Terre s'est transformée en « *planète nomade* ». C'est le développement technologique qui a contribué le plus à l'accélération dans les domaines d'information, de la communication, du transport etc.

La délocalisation des entreprises a créé un nouveau type de migration, la « *migration des cadres* ». Autrement dit, les entreprises sont devenues portables, ce qui facilite la mobilité des consommateurs. Des milliers de personnes très qualifiées, des cadres de haut niveau, des dirigeants des sociétés, des managers et des spécialistes migrent grâce au déploiement des investissements et des multinationales à l'échelle planétaire.

Un étranger qualifié n'est pas alors considéré comme un mais une « *personnalité internationale* » ce qui est bien différent. Etre étranger, venir de l'étranger, parler des langues étrangères, avoir des amis étrangers est perçu comme un atout.

Un autre facteur qui affecte la mobilité des personnes en Europe est la circulation libre des personnes entre les États membres. L'abaissement des prix de transport permet de voyager plus souvent ce qui entraîne que les Européens s'installent dans les autres pays

membres. Nous pouvons observer avant tout le déplacement de jeunes générations effectué par les programmes d'échange culturels et universitaires.

Un autre type de nomadisme est le « *nomadisme imaginaire* » représenté par la technologie de la communication – l'Internet. Cet outil rend possible des voyages imaginaires, facilite le déplacement virtuel. Deux personnes éloignées l'une de l'autre géographiquement se rencontrent virtuellement sur Internet, ce qui permet de communiquer ensemble. Cette possibilité est très appréciée.

2.2.5 Migration environnementale

Suite aux catastrophes humanitaires, les dégradations environnementales sont de plus en plus nombreuses. Les dérèglements climatiques, la destruction du milieu de la vie sont les résultats des catastrophes naturelles, des accidents industriels, de la désertification et de la déforestation. Des millions de personnes quittent leur lieu de vie chaque année. En effet, les Nations Unies prévoient 250 millions de réfugiés climatiques en 2050. Nous pouvons citer les régions les plus touchées : l'Afrique subsaharienne, l'Asie du Sud, l'Amérique latine. Leur mauvaise posture est en rapport avec la proximité géographique à l'Équateur et un faible niveau économique.

Nous pouvons nous poser la question s'il est possible de considérer les réfugiés comme dans le cas des environnementaux ou climatiques. La convention de Genève caractérise un réfugié comme une personne « *craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouvant hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut, ou [...] ne veut se réclamer de la protection de ce pays.* » (Yeh, 2018).

Puisque la convention de Genève ne cite pas le climat comme un facteur de persécution, le terme « *réfugié climatique* » ne paraît pas être correct.

Toutefois, l'OIM (Organisation internationale des migrations) a proposé une définition plus complexe de la problématique :

« *On appelle déplacés environnementaux les personnes ou groupes de personnes qui, essentiellement pour des raisons liées à un changement environnemental soudain ou progressif influant négativement sur leur vie ou leurs conditions de vie, sont contraintes de*

quitter leur foyer habituel ou le quittent de leur propre initiative, temporairement ou définitivement, et qui, de ce fait, se déplacent à l'intérieur de leur pays ou en sortent » (Organisation internationale des migrations, 2011).

Il en résulte qu'il est nécessaire d'éviter le terme le « *réfugié climatique* » et mettre en circulation le terme le « *déplacé climatique* ».

Il est certain que la migration climatique n'est pas le phénomène nouveau malgré les opinions qui déclare le contraire. Prenons des exemples concrets : le tremblement de terre à Lisbonne en 1755, les famines en Irlande et en Angleterre qui avaient pour la conséquence le déplacement de la population vers États-Unis. De surcroît, il n'y a pas forcément plus de catastrophes qu'avant, or il se peut que leurs effets soient plus dévastateurs (Yeh, 2018)

Il s'agit surtout des migrations internes à proximité des lieux d'origine. Cependant sous l'effet des tendances différentes, la migration interne se transforme en migration internationale. A titre exemple, le Sénégal a été affecté par l'émigration de la campagne vers les villes à cause de problèmes environnementaux considérables. Pourtant ses habitants ont été confrontés à des problèmes du chômage, des services publics et de la santé. Par conséquent, ils ont été poussés à un autre type de migration – migration régionale ou internationale. D'après la journaliste Alexandra Yeh, dans ce cas-là nous parlons de la « *migration en deux temps* ».

Malgré tout, la migration due aux catastrophes naturelles est le plus souvent soudaine, subie et surtout temporaire donc les populations finissent par revenir dans leur milieu d'origine.

2.3 Expatriation des Français

En septembre 2018 le registre mondial indique 1 821 519 des Français établis hors de la France. La députée, Anne Genetet, dénombre trois catégories principales des Français à l'étranger :

- les « *sédentarisés* » qui sont à l'étranger depuis très longtemps et ont parfois pris la nationalité de leur pays d'accueil ;

- ceux qui changent de pays tous les trois à cinq ans, employés de grands groupes ou ceux qui appartiennent dans le réseau diplomatique, consulaire, culturel, éducatif, etc. ;
- ceux qui viennent à l'étranger pour les durées plus courtes comme étudiants, employés en contrat local, VIE (volontariat international en entreprise), VIA (volontariat international en administration) (Hugues, 2018).

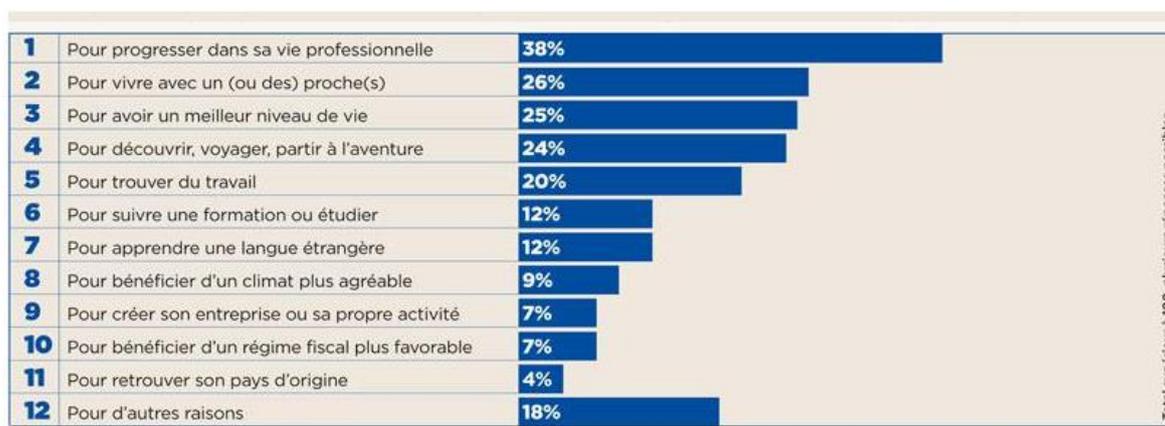
Selon l'enquête menée par Anne Genetet, la pyramide des âges des Français installés hors de l'Hexagone représente :

- 34 % des moins de 25 ans ;
- 51% de ceux qui ont entre 25-60 ans ;
- 15% des plus de 60 ans (Hugues, 2018).

De plus, il s'agit notamment des familles, dont 56% représentent des couples mariés avec au moins un enfant (63%) (Capital.fr, 2016).

La sénatrice, Hélène Conway-Mouret, à l'intermédiaire du sondage d'Ipsos – Banque Transatlantique a présenté les résultats concernant les motifs du départ des Français à l'étranger.

Tableau 4. Motifs principaux de l'expatriation des Français



[Source : Capital.fr. 2016]

Il en résulte que la majorité des Français quittent leur domicile pour progresser dans leur vie professionnelle pour avoir un meilleur niveau de vie. La deuxième raison est la famille, vivre avec un (ou des) proche(s). Pour les jeunes diplômés, il est très important de

progresser dans la pratique des langues étrangères et de la façon de travailler. Ils sont en recherche d'emploi surtout dans le secteur privé.

D'après le baromètre Deloitte-Opinion Way, les jeunes de plus de 20 ans ont besoin d'indépendance et le goût du risque, tandis que les Français âgés de plus de 40 ans, qui sont en pleine crise du milieu de vie, quittent leurs pays d'origine lorsque tout les étouffe. Ils sont abattus des rapports hiérarchiques, de la paperasserie, de la crise etc. (Capital.fr, 2016)

Quelles sont donc les destinations les plus préférées des expatriés ? Le champion absolu est la Suisse qui a accueilli en 2013 a peu près 163 600 de Français cherchant une meilleure qualité de vie qu'en France. L'Australie et la Nouvelle Zélande sont également des pays très appréciés avant tout par les familles et cela surtout pour la nature et la possibilité de faire du sport. L'Allemagne et la Suède sont favorables pour profiter des opportunités économiques intéressantes. Le Portugal et l'Espagne sont populaires parmi les retraités pour leur climat agréable et ensoleillé. L'expatriation vers l'Amérique du Nord (États-Unis, Canada) attrayante pour ceux qui considèrent « *American Dream* » toujours vivant. D'autres préfèrent s'installer au Royaume-Uni. Et enfin, les professionnels des services financiers, de l'assurance et de la banque s'établissent à Hongkong (French District, 2017).

2.4 Expatriation des Slovaques

Le facteur décisif du départ des Slovaques à l'étranger est leur salaire trop bas. Après le remboursement de toutes les dépenses, ils refusent d'attendre un nouveau salaire pour répéter cette routine. Ils veulent profiter de leur argent. Une autre raison de l'émigration très forte est la haute mesure de la corruption et le népotisme et l'instabilité politique. Bien que les Slovaques vivent dans un pays démocratique, ils ont l'impression que les règles sont moins respectées que dans un pays non démocratique. Les citoyens partent dans les États où la démocratie fonctionne mieux.

Ensuite, la charge bureaucratique empêche la création et le développement des petites et moyennes entreprises slovaques. Un grand nombre de problèmes dans le secteur de l'éducation, de la santé publique, de l'agriculture, le taux de chômage toujours élevé dans certaines régions etc., tout cela peut amener à prendre la décision de quitter le pays.

Parmi les cinq destinations les plus préférées par les Slovaques se trouvent : les États-Unis (560 000), la République tchèque (148 000), le Royaume Uni (90 000), la Serbie

(52 750) et le Canada (50 800). Concernant les pays européens, ils apprécient l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse, la France etc. (Etrend, 2015).

Comme nous avons déjà mentionné, la République tchèque est la destination très populaire. Notamment les villes de Prague et de Brno sont idéales pour les jeunes dans leurs débuts. En outre, ces deux pays sont proches à la Slovaquie, étant donné leurs parentés langagière, culturelle et géographique.

3. Conséquences de la migration

Il est sûr que la plupart des migrants préfèrent rester dans leur pays pour des raisons familiales, culturelles, originaires etc. Toutefois, les facteurs mentionnés ci-dessus les poussent à quitter leur patrie. Mais tout le monde n'a pas la chance de connaître la fin heureuse.

3.1 Migration sans succès

Lors des dernières années, l'océan Atlantique est devenue un véritable cimetière d'émigrants africains. Pour environ 1000 milles d'euro de chaque migrant reçus par les passeurs, les migrants africains se lancent dans la traversée, entassés à 40 ou 50 et parfois 70 sur des barques de pêche. Une panne de moteur ou trop grosse vague ont des conséquences mortelles. En effet, ils risquent tout, certains y laissent la vie et d'autres sont renvoyés chez eux (Voix d'Afrique, 2015).

D'après OIM, il y avait plus de 6 600 migrants morts sur les routes migratoires depuis 2013. Frank Laczko, directeur du centre d'analyse des données de l'OIM à Berlin a déclaré : *« Lorsque les personnes n'ont pas accès aux routes de migration légales et qu'il existe peu de registres fiables, les futurs migrants sont exposés à la vulnérabilité des trafiquants d'êtres humains et des passeurs »* (ONU Info, 2018).

Les décès n'étaient pas fréquents seulement dans la mer, mais aussi dans les zones terrestres, telles que le désert du Sahara, le nord du Niger, le sud de la Libye et le nord du Soudan et cela à cause de la famine, de la déshydratation, de la violence physique, de la maladie et du manque d'accès aux médicaments.

3.2 Effets de la migration sur le pays d'origine

Dans les pays pauvres, les citoyens sont obligés de prendre des décisions dures. Les membres de familles sont délégués à l'étranger pour y travailler dans les conditions difficiles et ils y occupent des postes sous-évalués. En outre, ils tolèrent que leur formation ainsi que leurs aptitudes et expériences professionnelles soient sous-estimées. Pour améliorer la situation financière dans leurs domiciles, ils y transfèrent leurs revenus gagnés.

D'un point de vue, les impacts de l'émigration des pays d'origines sont à court terme positifs. La migration absorbe un grand nombre de jeunes qui entrent sur le marché du travail tout en créant d'importantes sources supplémentaires de développement de l'économie nationale. Un autre effet positif est la réduction de la pression démographique et des tensions sur le marché du travail. La migration atténue la pression du taux de chômage élevé, élimine les tensions sociales et aide à maintenir la structure politique.

3.2.1 Transfert monétaire

Comme il est déjà mentionné, les membres des familles s'expatrient pour améliorer leur situation financière. Ils envoient une partie considérable de leurs revenus sous forme des fonds monétaires. Ceux-ci, présentent une source de développement pour les pays d'émigration.

Parfois, les opinions sur ce phénomène ne sont pas positives. Les opposants s'accordent que le transfert monétaire a un aspect volatil. Autrement dit, les pays d'émigration créent la dépendance à l'égard des fonds provenant des pays d'accueil. Le part significatif de PIB de pays pauvres est relié aux transferts monétaires, par conséquent ils deviennent dépendants des performances économiques des pays développés accueillant leurs migrants.

Par contre, les optimistes mettent l'accent sur le fait que les ménages dont un ou plusieurs membres ont émigrés bénéficient d'une meilleure qualité de vie. L'accumulation de leur capital social représente une source de revenu considérée comme une assurance contre les maladies, un moyen de finance pour éducation de leurs enfants etc. Leur niveau de vie est donc plus élevé.

3.2.1.1 Impact sur la stimulation des secteurs productifs

Le rôle des fonds distribués présente le soutien à l'activité économique traditionnelle, avant tout dans les secteurs de la construction et du petit commerce. Par exemple, au Ghana et au Mexique, il s'agit des investissements dans des actifs (terrains, bâtiments). De plus, la construction des bâtiments engendre une création d'emplois, de sorte que le taux du chômage soit diminué.

Le transfert monétaire aide la capitalisation des entreprises appartenant aux émigrés. L'étude de FIDA (Fonds International de développement agricole) a prouvé que 31% des émigrés enquêtés à Guadalajara (Mexique) ont utilisé l'argent faits aux États-Unis pour mettre sur pied un business (Haddadi, 2013).

Au Maroc, les fonds présentent la deuxième source de devises, derrière le tourisme. Les émigrés marocains sont organisés en association « *Migration et Développement* » depuis 1986. Celle-ci intervient dans le domaine de l'infrastructure, l'électrification rurale, l'irrigation, des écoles, les dispensaires, les adductions d'eau potable etc. Le soutien des secteurs économiques tels que l'agriculture, l'investissement dans le tourisme rural, protection de l'environnement et d'autres, contribue à la réduction de la pauvreté dans les zones rurales enclavées (Haddadi, 2013).

L'effet positif sur la réduction de pauvreté a été attesté également par l'étude de l'UNICEF et de l'OCDE.

« *Les domaines couverts par les associations sont divers, mais ont tous pour principal objectif de réduire la pauvreté et améliorer le niveau de vie des populations.* » (Haddadi, 2013)

3.2.1.2 Impact sur l'éducation et la santé

Les recherches menées par la Banque mondiale dans les régions rurales de Pakistan ont montré que le transfert des fonds a pour l'effet la diminution de la discrimination au sein des ménages qui privent les filles d'éducation. Nous pouvons donc observer l'accroissement du taux de scolarisation des filles de 54%. Ce phénomène a été enregistré également aux Philippines avec l'abaissement du pourcentage d'enfants exploités au travail. Les enfants des émigrants ont donc plus de chance de fréquenter des écoles privées de meilleure qualité. D'autres initiatives ont supporté la construction des écoles et d'un réseau de bibliothèques (Haddadi, 2013).

Dans la problématique de la santé, les associations de migrants soutiennent la construction de dispensaires ruraux, l'amélioration des structures existantes etc. L'objectif était de faciliter l'accès de proximité aux services de santé, à titre d'exemple, l'accès à l'eau potable, nécessaire pour l'assainissement de la population. Cela permet d'éradiquer ou au moins de diminuer fortement certaines maladies infantiles (diarrhée, typhoïde...).

3.2.2 Fuite des cerveaux

Nous pouvons caractériser la fuite des cerveaux « *brain drain* » (*ang.*) comme la migration des étudiants et des travailleurs qualifiés vers les pays développés. Le pays perd le personnel hautement qualifié dans divers domaines. Ce fait affecte tous les États, or les conséquences sont visibles notamment dans les pays sous-développés. Prenons l'exemple des territoires pauvres de l'Afrique. Les habitants quittent leurs pays d'origines à cause d'un accès restreint aux universités nationales, ainsi que pour la médiocrité de la qualité d'éducation, la rareté d'emploi à la hauteur de leur qualification. Et ceux qui restent, malgré tout, ils n'arrivent pas à trouver un emploi adéquat après la fin de leurs études, lorsque les chefs d'entreprises favorisent soit des jeunes ressortissants de l'étranger, soit leur famille (le népotisme).

Cette situation entraîne une grave carence pour l'Afrique. Les personnes les plus initiatives et innovantes partent. Ceci se reflète notamment dans le domaine de santé. L'émigration des médecins et des infirmières africains a pour conséquence la dégradation des soins médicaux en Afrique surtout dans les temps des graves maladies dominantes, telles que le SIDA. En outre, le départ des employés médicaux charge d'autres employés et cause le ralentissement des changements qualificatifs dans le système médical africain.

Le phénomène du « *drainage* » des cerveaux affecte pareillement les pays de l'Europe de l'Est ce qui a amené un appauvrissement du potentiel de croissance des pays concernés. C'était un coup dur pour leurs économies étant donné un ralentissement visible du rythme de la croissance de la production en général et de la croissance des revenus. De plus, la fuite des cerveaux a réduit le potentiel d'innovation d'un pays, surtout à court terme.

3.2.2.1 Fuite des cerveaux français

En France, la fuite des cerveaux est un phénomène inquiétant qui touche particulièrement des jeunes diplômés. Ils sont à la recherche de l'expérience, ils développent leurs compétences et apprennent. Leur départ joue un rôle clé dans la production de la richesse, dans l'innovation, la croissance et le développement économique. Le modèle de la société française est touché par l'essor de la mobilité internationale. Après les études financées, les jeunes diplômés décident de partir. Par conséquent, ils reviennent dans

l'Hexagone pour y bénéficier de la scolarité gratuite pour leurs enfants. Selon Étienne Wasmer, c'est un problème d'équité : « les contribuables finançant des études pour des individus qui ne contribueraient pas au système fiscal ni à la croissance du pays » (Wasmer, 2016).

Toutefois, les études les plus actuelles réalisées par le cabinet de conseil BCG (Boston Consulting Group) montrent que la France redevient attractive pour les jeunes diplômés de moins de 30 ans ce qui a influencé la reprise économique et le dynamisme de l'écosystème d'entrepreneurs (Les Echos Start, 2018).

3.2.2.2 Fuite des cerveaux slovaques

D'après le président de la Slovaquie, Andrej Kiska, l'exode des cerveaux est le problème immense pour notre pays. Des milliers de jeunes adroits partent pour étudier à l'étranger. Par contre, il n'en revient qu'un minimum.

En langue des chiffres, 14% des étudiants slovaques font leurs études aux universités étrangères. Selon le rapport de l'OECD, la Slovaquie occupe la deuxième place, derrière le Luxembourg quant au départ des étudiants à l'étranger. L'OECD a ensuite averti que la majorité d'eux ne revient plus. C'est pourquoi la qualité de main d'œuvre se détériore et le vieillissement de la population s'accélère. Entre les années 2010 et 2015, le nombre de citoyens est descendu de 5% (approximativement 300 000 de personnes) ce qui représente la population dans la ville de Košice, presque entière (TASR, 2017).

Si cette tendance continue, nous perdrons des gens entreprenants et prêts à prendre le risque.

La fuite des talents la plus fréquente apparaît parmi les étudiants de la médecine ainsi que les ingénieurs en génie mécanique et aéronautique.

3.3 Effets de la migration sur le pays d'accueil

La problématique de l'impact de la migration sur les pays hôtes est très discutée parmi les économistes, les intellectuels et les responsables politiques. Pourtant, leurs opinions sont

en désaccord sur les thèmes tels que le chômage, la croissance économique, les finances publiques et d'autres.

3.3.1 Impact sur le marché du travail

L'hypothèse fréquente dans le monde entier déclare que les immigrants sont la cause du chômage en prenant le travail des natifs. Cependant, l'effet de l'immigration sur le salaire dépend de l'horizon temporel.

A court terme, le stock de capital est fixe. Cela signifie, plus la force de travail est accumulée, plus la concurrence entre les travailleurs accroît. Autrement dit, un même nombre d'emplois doit être réparti entre un plus grand nombre de travailleurs. Ce scénario provoque la baisse du salaire ou bien la hausse du chômage, lorsque les salaires sont stables. L'immigration peut dégrader les opportunités de l'emploi des travailleurs dont la qualification est similaire, par contre, l'immigration peut favoriser des travailleurs dont la qualification est différente. Ils ont possibilité de déléguer certaines tâches, et en conséquence, se concentrer sur celles auxquelles ils sont plus productifs.

A long terme, le stock de capital s'ajuste aux nouvelles conditions du marché ce qui favorise l'investissement et la création d'entreprises. Les économistes s'accordent à constater que l'immigration à long terme entraîne des tendances favorables aux pays d'accueil. Pour ce qui est des conséquences sur le marché de travail, le rapport publié en juin 2018 par l'OCDE présente :

« La crise des réfugiés a accru les préoccupations de l'opinion publique quant aux avantages supposés des migrations avec des inquiétudes sur les salaires ou l'emploi ». (Fontan, 2014).

Pareillement, Emmanuel Auriol, de la Toulouse School of Economics s'exprime qu'il est faux de dire que l'accueil des immigrants cause du chômage.

D'après l'étude présentée par BSI Economics nous pouvons déduire un autre avantage de l'immigration. Les flux migratoires augmentent la demande en stimulant la consommation qui peut créer potentiellement des emplois dans d'autres secteurs économiques.

3.3.2 Impact sur la croissance économique

Jean Christophe Dumont, chef du département de migrations à l'OCDE assure que la consommation et l'activité des immigrés ont considérablement contribué à l'accroissement du PIB des pays d'accueil.

Selon l'enquête publiée par la National Venture Capital Association, 62 immigrés sur 10 000 aux États-Unis ont fondé une entreprise ce qui représente un taux deux fois plus important que pour les autochtones. Les immigrés ont donc contribué pour près de 10% du PIB mondial en 2015 alors qu'ils ne représentent que 3,4% de la population internationale (Le Point international, 2018).

3.3.3 Impact sur les finances publiques

L'immigration est souvent comprise comme un facteur aggravant pour les finances publiques, notamment pour ce qui est des pays lourdement endettés. Les immigrés perçoivent des prestations sociales, cependant ils tout de même contribuent à l'économie. A cause du déclin démographique des pays européens, la contribution des immigrés est inévitable, par exemple pour payer des retraites.

En effet, la contribution des immigrés aux finances publiques dépend principalement de leurs caractéristiques sociodémographiques, à titre d'exemple l'âge, le niveau d'éducation, le taux d'emploi etc. D'un côté, un migrant qualifié et jeune contribuera positivement au budget public. Cela touche tous les immigrés ou non immigrés qui partagent les mêmes caractéristiques. De l'autre côté, un immigré au chômage, à la retraite et peu qualifié contribue aux finances publiques beaucoup plus moins.

3.4 Perception de l'immigration en Europe

L'inquiétude en Europe monte ce qui se reflète dans la violence des franges les plus radicales de l'extrême droite illustrée après les incidents survenus à Chemnitz en Allemagne en août 2018, où un Allemand de 35 ans est mort poignardé. Deux immigrés soupçonnés ont été immédiatement placés en détention provisoire. Le lendemain du meurtre, les

sympathisants d'extrême droite ont effectué une « chasse aux étrangers » dans la ville (Franceinfo, 2018).

Dans ce cas-là, il est nécessaire de savoir distinguer la montée de la xénophobie et la montée de l'extrême droite répandant la politique xénophobe, renforcée par les discours politiques. La xénophobie comme telle touche avant tout la population plus âgée où il y a peu d'immigrés.

A titre d'exemple, un petit nombre d'étrangers s'installent en Lituanie et en Hongrie malgré le sentiment de rejet qui est important tandis que les gens sont plus tolérants dans les métropoles multiculturelles.

Malheureusement, les Européens se sentent menacés. Au fur et à mesure ils deviennent xénophobes suite aux attaques terroristes dont la plupart était revendiquée par le groupe État islamique. Nous pouvons mentionner par exemple les attaques au siège de l'hebdomadaire satirique Charlie Hebdo à Paris, ensuite les attaques terroristes du 13 novembre 2015 à Paris ou le 14 juillet 2016 à Nice. Il y avait plusieurs attentats également en Grande-Bretagne, en Espagne, en Belgique, en Allemagne, en Suède ou au Danemark (Louisy, 2018).

En Allemagne, à cause de la politique migratoire généreuse, la chancelière Angela Merkel a perdu sa popularité et son gouvernement s'est retrouvé en danger. Ensuite, la migration est l'une des causes qui pousse les Britanniques à sortir de l'Union européenne.

Cependant, il faut différencier deux phénomènes, le premier, l'islamisation des djihadistes radicaux dont le but est de soumettre l'Europe, et le seconde, les flux migratoires de la confession musulmane visant à améliorer leur niveau de vie en respectant les règles du pays d'accueil.

La société européenne est multiculturelle, ce qui se reflète dans les tensions inévitables. Coexister avec des personnes qui n'ont pas le même mode de vie, la même culture, les mêmes traditions, les mêmes convictions, la même religion est difficile. Reléguer une autre culture causerait, au contraire, des discriminations et des tensions. L'ex-ministre de la culture en France, Françoise Nyssen, s'identifie avec cette idée. De plus, d'après elle, le mélange des cultures peut donner de la dignité. Il est important de respecter les uns les autres même si cela prendra évidemment beaucoup de temps.

3.4.1 Perception de l'immigration en France

En général, la perception de l'immigration en France est plutôt négative. Le sondage réalisé au niveau mondial par l'institut Ipsos dans 25 pays a prouvé que 53% de Français trouvent, que le nombre d'immigrés en France est trop élevé. En outre, il n'y avait que 14% de Français pensant, qui voient aussi des effets positifs de l'immigration. En Grande-Bretagne, c'était 40% (Le Figaro, 2017).

3.4.2 Perception de l'immigration en Slovaquie

La Slovaquie refuse toujours des immigrés sur son territoire. Par contre, elle est prévenante envers l'attribution de la solidarité sous formes différentes. A titre d'exemple, s'il s'agit de l'envoi des experts aux agences de l'Union européenne pour régler effectivement le procès d'asile ainsi que partager les capacités de logement pour d'autres pays membres.

Pour résumer, il existe plusieurs raisons qui poussent les migrants à quitter leur pays. Premièrement, c'est la migration volontaire ou économique. Au passé, la migration des mains-d'œuvre était nécessaire pour reconstruire l'économie perturbée après la Seconde guerre mondiale. Aujourd'hui, l'extrême pauvreté au continent africain et le chômage des diplômés en Tunisie ou en Algérie oblige les ressortissants fascinés pour l'Europe de partir.

Ensuite, il s'agit de la migration forcée. Nous pouvons mentionner la migration ethnique qui n'est plus fréquente aujourd'hui. Par contre, elle était courante surtout au passé lorsque les Juifs russes ont émigré en Israël après la chute du mur de Berlin. Des conflits religieux, raciaux ou ethniques constituent la migration politique qui peut se transformer en guerre entre deux ou plusieurs États ou en guerre civile. Nous pouvons citer la Syrie avec plusieurs conflits se déroulant sur son territoire, l'Érythrée avec la dictature totalitaire, l'Afghanistan frappé par de mauvaises conditions économiques et politiques, l'Irak et la Libye affectées par des guerres civiles ou la République démocratique de Congo touchée par les dictatures et guérillas.

Pour ce qui est la migration culturelle, les jeunes (Mexicains) quittent leurs pays avant tout pour atteindre le statut d'adulte. Lors de l'intégration, le conflit psychique se met avec

le conflit des valeurs de deux cultures. Pourtant, grâce au processus d'élaboration d'une identité, ils réussissent à s'intégrer.

La migration de nos jours est également influencée par la mondialisation. L'époque contemporaine est caractérisée par la mobilité accélérée et le développement technologique contribue à l'accélération dans les domaines d'information. Les entreprises deviennent portables ce qui facilite la mobilité des consommateurs. La problématique de la mondialisation concerne également le déplacement des jeunes effectués par les programmes d'échange.

La migration touche également les problèmes environnementaux. Les catastrophes humanitaires et les dégradations de l'environnement sont de plus en plus nombreuses. Les régions affectées sont par exemple l'Afrique subsaharienne, l'Asie du Sud et l'Amérique latine.

Les deux pays étudiés, la France et la Slovaquie, sont obligés de se débrouiller avec l'expatriation. Les Français quittent leur patrie afin de progresser dans leur vie professionnelle ou pratiquer la langue étrangère tandis que les facteurs décisifs chez les Slovaques sont, à titre d'exemple, le salaire trop bas, la corruption, le népotisme et l'instabilité politique.

Les conséquences de la migration sont parfois très graves. L'océan Atlantique devient un véritable cimetière d'émigrants africains qui meurent entassés sur des barques de pêche.

Les impacts de l'émigration sur des pays d'origines sont à court terme positifs. La migration réduit la pression démographique et absorbe des jeunes qui entrent sur le marché du travail. L'envoi d'une partie considérable de leur revenus à leurs familles est un autre avantage. Grâce à ces fonds transférés, les familles peuvent assurer les soins médicaux ou l'éducation de leurs enfants. Les fonds sont profitables également pour stimuler des secteurs productifs comme ceux de la construction, du petit commerce, de l'éducation et de la santé.

La fuite des cerveaux représente un effet négatif de la migration sur le pays d'origine lorsqu'il perd le personnel hautement qualifié dans divers domaines, notamment dans le secteur de la santé. En général, la fuite des cerveaux réduit le potentiel d'innovation des pays touchés.

La migration influence également des pays d'accueil. A court terme, la force de travail est accumulée et la concurrence entre les travailleurs accroît. Cela peut dégrader des

opportunités de l'emploi des travailleurs avec la qualification similaire, par contre, favoriser des travailleurs dont la qualification est différente. A long terme, la migration favorise l'investissement et la création des entreprises, l'augmentation du PIB et des finances publiques.

Quant à la perception de l'immigration en Europe, nous pouvons remarquer des tensions inévitables, même xénophobes. Cependant, il est nécessaire de respecter les uns les autres malgré nos différences culturelles ou religieuses, même si cela prendra beaucoup de temps.

4. Comparaison des politiques migratoires française et slovaque

4.1 Politique migratoire française

Depuis 2015, la France était obligée de faire face à un afflux migratoire croissant. Entre les années 2013 et 2017, le nombre de demandes d'asile est passé de 63 000 à 100 000 par an. Ce phénomène continuait à augmenter en France en 2017 par rapport à 2016 tandis que le nombre d'immigrés a diminué dans le reste de l'Europe (Vie publique, 2018).

Le président Macron, durant sa campagne présidentielle, n'avait pas accordé une attention significative au dossier migratoire malgré une vague extraordinaire de demandeurs d'asile et de migrants irréguliers au cours des années 2014-2017. Après avoir été élu, il était obligé de traiter ce sujet qui a été perçu comme la deuxième préoccupation des Français (derrière la question de l'emploi et celle de la protection sociale).

La France a dû affronter avec plusieurs défis. Premièrement, les flux migratoires ont sollicité un système d'hébergement déjà saturé. Ensuite, c'était la problématique de la protection, notamment face à des situations de conflits armés. Il est également important que le droit d'asile soit appliqué de manière inconditionnelle. Une autre problématique indispensable, était la refonte globale de la politique migratoire. A titre d'exemple, les délais d'examen des demandes d'asiles ont demeuré trop longs, autour de 11 mois en moyenne (contre 6 mois en Allemagne). D'ailleurs, la situation en France n'était pas satisfaisante et ne pouvait pas être maintenue durablement. Il fallait construire une politique migratoire équilibrée et contrôlée (Vie publique, 2018).

Le président Macron a en effet intégré la vision de dirigeants comme Barack Obama, reposant sur la subordination de la politique étrangère à l'agenda présidentiel global. Autrement dit, il s'est engagé dans la recherche d'un équilibre propre à satisfaire les ailes conservatrice ainsi que libérale, à garantir la sécurité du pays, à améliorer le traitement des demandes d'asile, à lutter contre l'immigration irrégulière, et à contribuer à la réforme générale du service public etc.

Un autre sujet d'intérêt était la sécurité de l'espace de Schengen. La France s'identifie avec la politique de l'UE qui sert à contrôler les frontières extérieures et à répartir les entrants (légaux ou non) parmi tous les États membres pour soulager les États de première ligne (Italie, Grèce, Malte). Ensuite, il était nécessaire de créer une initiative conjointe de Jean-Claude Juncker, d'Angela Merkel et d'Emmanuel Macron afin de préparer un plan de

financement de la coopération avec l'Afrique et se mettre d'accord avec les pays qui n'ont pas participé au traitement commun et solidaire. Dans le cas opposé, l'espace de Schengen serait gravement menacé ainsi que le projet de loi d'asile et d'immigration.

La politique migratoire de la France a répondu aux enjeux du long terme pour conforter la cohésion sociale en inventant les moyens d'intégrer les étrangères qui résident durablement sur le sol français. C'est pourquoi, le Gouvernement français a établi le « *Projet de loi pour une immigration maîtrisée et un droit d'asile effectif* » qui contient cinq axes et trois objectifs de la politique migratoire.

5 axes de la politique migratoire du Gouvernement français :

- agir aux plans européen et international pour mieux maîtriser les flux migratoires ;
- redonner sa pleine portée au droit d'asile en améliorant le traitement des demandes et les conditions d'accueil ;
- conduire une politique efficace et crédible de lutte contre l'immigration irrégulière et d'éloignement ;
- procéder à une refonte ambitieuse de notre politique d'intégration ;
- attirer davantage les talents et les compétences (Projet de loi Asile et Immigration, 2018).

Le projet comprend également trois objectifs élaborés :

1. Renforcer la protection des personnes

- améliorer le droit au séjour des personnes vulnérables où nous pouvons mentionner par exemple la détermination des conditions de délivrance du titre de séjour aux membres de la famille, ou la protection des jeunes filles contre le risque d'excision ;
- protéger les victimes de violence familiales ou conjugales au regard de l'égalité des hommes et des femmes, de l'élimination complète de violence faite aux femmes ainsi que de la sécurisation du droit au séjour des victimes conjugales ;
- protéger les mineurs contre les reconnaissances frauduleuses de paternité, notamment préserver l'intérêt de l'enfant (Collomb, 2018).

2. Faire converger les procédures avec le droit et les pratiques européennes

- aligner les procédures sur les pratiques européennes – les délais de la procédure d’asile devant la cour nationale du droit d’asile seront accélérés et le fonctionnement de la cour sera facilité ;
- mieux répartir les demandeurs d’asile, créer une répartition régionale – les nouveaux centres d’accueil et d’examen de situations seront créés par le Gouvernements ;
- rapprocher la durée de la rétention de la moyenne européenne – la rétention administrative sera augmentée à 90 jours, le régime de l’assignation sera renforcé ;
- renforcer l’attractivité et l’accueil de talents et de compétences – le développement du passeport talent pour contribuer au dynamisme du pays, faciliter la mobilité des personnes (étudiants, chercheurs, jeunes au pairs), notamment des titulaires d’un master en recherche de l’emploi ou ceux qui créent une entreprise, le soutien de plusieurs programmes ou projets (Collomb, 2018).

3. Mieux adapter le droit aux réalités opérationnelles

- faciliter la vérification du droit au séjour – l’investigation pendant la retenue (durée maximale de retenue, inspection des bagages, prise d’empreintes digitales et des photographies) ;
- rendre plus efficace les assignations à résidence – pour faciliter les éloignements en l’absence de rétention ;
- adapter les délais d’intervention des juges et étendre les recours à la vidéo-audience dans les juridictions (Collomb, 2018).

Ce projet de loi porté par l’ex-ministre de l’intérieur Gérard Collomb a été adopté définitivement le 1^{er} août 2018.

4.2 Politique migratoire slovaque

Au début de la crise migratoire en Europe, les habitants des pays de l’Europe centrale, y compris les quatre pays du groupe de Visegrad (République tchèque, Pologne, Slovaquie, Hongrie) ainsi que des pays de l’Europe de l’Est se sont opposés à la politique migratoire de l’UE et ont rejeté des quotas obligatoires pour l’accueil des réfugiés dans leurs pays.

D’après Gallup, une société de conseil analytique, ces pays ont l’expérience avec une longue histoire de conflits avec les pays voisins, c’est pourquoi ils sont prédisposés à se

méfier des étrangers. De l'autre côté, il est vrai que les demandeurs d'asile (notamment les Syriens) ne sont pas intéressés par des séjours à longues durées dans les pays de l'Europe centrale et orientale car ils ont l'ambition à s'installer dans les pays européens plus riches.

En août 2018, le Premier ministre slovaque, Peter Pellegrini a présenté son attitude contre les quotas or il explique que la Slovaquie est prête à soutenir d'autres formes de solidarité (technique, matérielle, financière, personnelle etc.).

Michaela Pobudová, le membre de l'Association civile Mareena, aide les étrangers à s'intégrer, à fournir la formation des langues étrangères, à reconnaître leurs nouveaux domiciles etc. Une partie des activités a été visée à établir les relations sociales avec les autochtones. Ces communautés volontaires sont installées à Nitra, à Košice et à Bratislava. Les volontaires organisent de différents cours ou des ateliers où les immigrés ont la chance de se préparer à leur avenir professionnel. Les clients sont les ressortissants de l'Afghanistan, l'Ukraine, l'Iran ainsi que la Chine, l'Indonésie, le Pakistan etc. (SITA, 2018).

De nos jours, la politique migratoire devient une problématique économique et sociale de plus en plus importante. Argentina Szabados, la Directrice régionale de l'OIM pour l'Europe du Sud-Est, l'Europe de l'Est et Asie centrale, exprime que les pays d'émigration se transforment en pays d'immigration à cause des tendances croissantes de migration de main-d'œuvre depuis l'Europe de l'Est et du Sud-Est vers l'Europe centrale. C'est également le cas de la Slovaquie qui s'ouvre de plus en plus à la migration aussi bien temporaire que permanente afin de satisfaire les besoins du marché de travail. Grâce à la proximité géographique, historique, culturelle et linguistique, la Slovaquie accueille des immigrés à provenir des pays tels que l'Ukraine, la République de Moldova, la Belarus, la Géorgie et les Balkans occidentaux (SITA, 2018).

La migration est une problématique plutôt marginale en Slovaquie, cependant elle ne peut pas être ignorée. La conception de la politique migratoire en Slovaquie a été acceptée en 2005. Il s'ensuit le besoin de la coopération internationale, la réalisation des engagements etc. Toutefois, la conception a été critiquée par certains spécialistes à cause de l'adaptation insuffisante de la migration de travail et de l'intégration. Par suite, en 2011 le Gouvernement slovaque a accepté le projet de la politique migratoire avec la perspective pour 2020 (SITA, 2018). Ce projet contient sept thèmes principaux :

1. Migration légale

Cette problématique concerne les besoins de l'économie nationale et ceux du marché de travail suivants :

- occuper les postes vacants par la main d'œuvre qualifiée provenant des pays de la proximité culturelle ;
- rendre efficace la délivrance de visa et de permis du séjour ;
- rendre flexible les entrées et les séjours des migrants dans le but de faire des études ou une activité économique ainsi que trouver en emploi à court terme (des travaux saisonniers, au pair etc.) ;
- découvrir des contrefaçons et contrôler les migrants afin de prévenir des séjours non autorisés (Blahová, 2015).

Malgré le rapport global de l'implémentation de la politique migratoire, en 2014 il n'y avait que cinq confirmations pour occuper le poste vacant hautement qualifié pour les ressortissants des pays tiers (le domaine de santé, des technologies informatiques, de l'éducation.) (Blahová, 2015).

2. Intégration

Il s'agit de la problématique complexe et difficile. En janvier 2014, la stratégie de la communication durable a été préparée pour présenter des bénéfices et des points positifs de la migration des étrangers et leur intégration en Slovaquie. Elle peut contribuer au refoulement des attitudes négatives et des stéréotypes envers les immigrés (Blahová, 2015).

3. Problématique de l'émigration de la main d'œuvre qualifiée

Ce thème se rapporte au problème de l'expatriation des Slovaques à l'étranger mentionné dans le chapitre traitant des conséquences de la migration. Malheureusement, la situation en Slovaquie s'aggrave. En outre des raisons de l'expatriation présentées ci-dessus, dans certains cas les Slovaques quittent leur pays, par ce que sur le marché du travail national ils se sentent sous-estimés (Blahová, 2015).

4. Migration illégale et commerce des êtres humains

Les mesures sont identifiées dans les plans suivants :

- analyse des risques et des menaces de la migration illégale ;
- analyse de la sécurité à la frontière nationale ;

- échange des informations et des expériences entre les intéressés, traitement des analyses communes, proposition des recommandations (Blahová, 2015).

5. Protection des frontières nationales

Ils existent des doutes sur la protection suffisante des frontières extérieures de l'UE après un afflux des migrants provenant de l'Afrique du Sud en 2015. La Slovaquie a mis en valeur des mesures de la protection des frontières nationales suivantes :

- développement du système de la sécurité électronique ;
- enregistrement électronique de l'entrée et du départ ;
- délivrance de visa biométrique ;
- reconversion de 457 de policiers dans le cadre des projets d'instruction (Blahová, 2015).

6. Protection internationale, migration et développement

Il est important de joindre la politique de développement et la politique migratoire avec les stratégies de l'UE et s'orienter vers les pays qui sont prioritaires pour la Slovaquie, notamment dans le domaine du développement. Cela concerne non seulement le soutien financier mais aussi les valeurs non-matérielles, à titre d'exemple les connaissances et les expériences lors de la création des capacités professionnelles. Il est nécessaire d'offrir également une aide aux pays de développement (Blahová, 2015).

7. Sécurité institutionnelle

Pour garantir la sécurité institutionnelle il faudra approfondir la coopération des organes nationaux et internationaux dans le but de créer une gestion fonctionnelle dans toutes les sphères de la politique migratoire (Blahová, 2015).

Pour créer une parallèle entre les politiques migratoires de la France et de la Slovaquie, nous pouvons constater que la France est plus engagée dans la problématique de la migration que la Slovaquie. En effet, c'est parce que la France a été directement frappée par les flux migratoires de sorte qu'elle était obligée à faire face aux plusieurs défis pour satisfaire les ailes libérales ainsi que conservatrices. Premièrement, il était indispensable de résoudre la situation face à l'afflux de migrants qui se sont dirigés vers l'Europe, notamment vers la France. Par contre, en Slovaquie, la question de la migration est plutôt secondaire mais

pourtant non négligeable. Malgré un faible intérêt des immigrés de s'installer en Europe centrale, les autorités slovaques se sont opposées à la politique migratoire européenne en matière des quotas obligatoires. Néanmoins, la Slovaquie a montré sa solidarité sous d'autres formes (technique, matérielle, personnelle etc.).

Il existe cependant plusieurs points communs entre les politiques migratoires, tels que la protection des personnes, des frontières extérieures et intérieures, la vérification des immigrés, le renforcement de l'attractivité du pays pour attirer les talents, l'alignement des procédures sur les pratiques européens. Pourtant, les résultats des activités particulières se diffèrent. Quoique la Slovaquie ait eu l'ambition de faciliter l'entrée des étudiants ou de la main-d'œuvre hautement qualifiée, en réalité, en 2014 elle n'a occupé que cinq postes vacants par les immigrés expérimentés. Une autre différence concerne la nationalité des immigrés en France et en Slovaquie. La Slovaquie n'accueille que les ressortissants des pays de culture et langue très proches tandis que la France protège également des immigrés d'autres pays.

CONCLUSION

Dans le présent mémoire de Master, nous avons analysé les causes et les conséquences de la migration dans l'Union européenne. Au surplus, nous avons comparé les politiques migratoires de la Slovaquie et de la France.

Dans le premier chapitre, nous avons examiné la migration après la Seconde guerre mondiale qui avait contribué de manière significative à la migration en Europe. Dévastés après les combats, les pays européens nécessitaient de la main-d'œuvre pour participer à leur croissance économique. Au fond, la politique migratoire européenne s'est développée au fur et à mesure. L'introduction du système EURODAC permet l'analyse des empreintes digitales des demandeurs d'asile à l'échelle de l'UE. De plus, plusieurs sommets qui se sont déroulés (à Laeken, à Séville, à Thessalonique) avaient pour l'objectif de renforcer l'échange de données, accélérer les accords de réadmission avec les pays d'origine et harmoniser l'immigration. De plus, l'agence Frontex a été créée pour maintenir la coopération entre les États membres. Ensuite, la création des projets et des innovations a assuré le renforcement des contrôles en bordures de l'espace Schengen et le traitement des demandes d'asile.

La crise migratoire a éclaté en 2015, lorsque plus d'un million de personnes sont arrivés dans l'UE à cause de la guerre et du terrorisme qui avait frappé la Syrie ainsi que d'autres pays. L'UE a commencé à connaître des difficultés, surtout celles liées aux membres comme la Grèce et l'Italie par lesquels les réfugiés et les migrants entraient sur leur territoire. Fournir aux réfugiés de la nourriture, de l'eau, un abri pèse lourdement sur leurs budgets. A peu près 510 millions de migrants se sont installés en Europe dans les pays tels que l'Allemagne suivie du Royaume-Uni, de l'Italie, l'Espagne, la France etc. La plupart des réfugiés proviennent de la Syrie, de l'Erythrée, de l'Irak, et de l'Afghanistan.

De nos jours, la migration a un caractère descendant. Pour unifier la politique migratoire européenne, le pacte de Marrakech a été présenté lors de la conférence à Marrakech. Son objectif principal repose sur la meilleure gestion des migrations à tous les niveaux – local, national, régional mais avant tout mondial, en respectant les droits de l'homme.

Dans le deuxième chapitre, nous avons traité des raisons qui poussent les migrants à quitter leur pays. Premièrement, c'était la migration volontaire ou économique. Aujourd'hui, l'extrême pauvreté au continent africain et le chômage des diplômés en Tunisie ou en Algérie

oblige les ressortissants fascinés pour l'Europe de partir. Ensuite, nous avons présenté la migration forcée. Des conflits religieux, raciaux ou ethniques constituent la migration politique qui peut se transformer en guerre entre deux ou plusieurs États ou en guerre civile. Nous pouvons citer la Syrie avec plusieurs conflits se déroulant sur son territoire, l'Érythrée avec la dictature totalitaire, l'Afghanistan frappé par de mauvaises conditions économiques et politiques, l'Irak et la Libye affectées par des guerres civiles ou la République démocratique de Congo touchée par les dictatures et guérillas. Pour ce qui est la migration culturelle, les jeunes (Mexicains) quittent leur pays avant tout pour atteindre le statut d'adulte. Lors de l'intégration, le conflit psychique se rattache au conflit des valeurs de deux cultures. Pourtant, grâce au processus de la création d'une identité, ils réussissent à s'intégrer. La migration de nos jours est également influencée par la mondialisation. L'époque contemporaine est caractérisée par la mobilité accélérée et le développement technologique contribue à l'accélération dans les domaines d'information. Les entreprises deviennent portables ce qui facilite la mobilité des consommateurs. La problématique de la mondialisation concerne également le déplacement des jeunes effectué par les programmes d'échange.

En outre, nous nous sommes concentrés aux problèmes environnementaux. Les catastrophes humanitaires et les dégradations de l'environnement sont de plus en plus nombreuses. Les régions affectées sont par exemple l'Afrique subsaharienne, l'Asie du Sud et l'Amérique latine. L'expatriation était un autre phénomène étudié. Les Français quittent leur patrie afin de progresser dans leur vie professionnelle ou pratiquer la langue étrangère tandis que les facteurs décisifs chez les Slovaques sont, à titre d'exemple, le salaire trop bas, la corruption, le népotisme et l'instabilité politique.

Dans le troisième chapitre, nous caractérisons les conséquences de la migration très graves. L'océan Atlantique devient un véritable cimetière d'émigrants africains qui meurent entassés sur des barques de pêche. Le sous-chapitre suivant porte sur l'impact impact de l'émigration sur des pays d'origines qui sont à court terme positifs.

La migration réduit la pression démographique et absorbe des jeunes qui entrent sur le marché du travail. L'envoi d'une partie considérable de leurs revenus à leurs familles est un autre avantage. Grâce à ces fonds transférés, les familles peuvent assurer les soins médicaux ou l'éducation de leurs enfants. Les fonds sont profitables également pour stimuler des secteurs productifs comme ceux de la construction, du petit commerce, de l'éducation et

de la santé. La fuite des cerveaux représente un effet négatif de la migration sur le pays d'origine lorsqu'il perd le personnel hautement qualifié dans divers domaines, notamment dans le secteur de la santé. En général, la fuite des cerveaux réduit le potentiel d'innovation des pays touchés. La migration influence également des pays d'accueil. A court terme, la force de travail est accumulée et la concurrence entre les travailleurs accroît. Cela peut dégrader des opportunités de l'emploi des travailleurs avec la qualification similaire, par contre, favoriser des travailleurs dont la qualification est différente. A long terme, la migration favorise l'investissement et la création des entreprises, l'augmentation du PIB et des finances publiques. Ensuite, nous avons décrit la perception de l'immigration en Europe. Nous avons pu remarquer des tensions inévitables, même xénophobes. Cependant, il est nécessaire de respecter les uns les autres malgré nos différences culturelles ou religieuses, même si cela prendra beaucoup de temps.

Dans le chapitre dernier, nous avons voulu signaler les rapports communs et opposés des politiques migratoires français et slovaque. Nous pouvons constater que la France est plus engagée dans la problématique de la migration que la Slovaquie. En effet, c'est parce que la France a été directement frappée par les flux migratoires, même en vue de son nombre des colonies, de sorte qu'elle était obligée à faire face aux plusieurs défis pour satisfaire les ailes libérales ainsi que conservatrices. Premièrement, il était indispensable de résoudre la situation face à l'afflux de migrants qui se sont dirigés vers l'Europe, notamment vers la France. Par contre, en Slovaquie, la question de la migration est plutôt secondaire mais pourtant non négligeable. Malgré un faible intérêt des immigrés de s'installer en Europe centrale, les autorités slovaques se sont opposées à la politique migratoire européenne en matière des quotas obligatoires. Néanmoins, la Slovaquie a montré sa solidarité sous d'autres formes (technique, matérielle, personnelle etc.). Il existe cependant plusieurs points communs entre les politiques migratoires, tels que la protection des personnes, des frontières extérieures et intérieures, la vérification des immigrés, le renforcement de l'attractivité du pays pour attirer les talents, l'alignement des procédures sur les pratiques européens. Pourtant, les résultats des activités particulières se diffèrent. Quoique la Slovaquie ait eu l'ambition de faciliter l'entrée des étudiants ou de la main-d'œuvre hautement qualifiée, en réalité, en 2014 elle n'a occupé que cinq postes vacants par les immigrés expérimentés. Une autre différence concerne la nationalité des immigrés en France et en Slovaquie. La Slovaquie n'accueille que les ressortissants des pays de culture et langue très proches tandis que la France protège également des immigrés d'autres pays.

Pour conclure, nous recommandons de modifier l'attitude de l'Union européenne. Elle ne tente que de combattre les causes de la migration sur les territoires des régions affectées. Toutefois, cela n'est pas suffisant, il est nécessaire également de s'attaquer aux causes des migrations dues aux politiques migratoires des États européens. Cela signifie que l'Europe a également sa part de responsabilité. Prenons l'exemple des accords commerciaux qui limitent des capacités, des régulations et des actions de certains États. De plus, nous pouvons citer d'autres secteurs touchés, tels que la politique agricole et de la pêche. Néanmoins, cela concerne ainsi le niveau des émissions CO₂, des exportations militaires ou l'exportation d'armes européennes. C'est pourquoi, l'Europe devrait comprendre des liaisons complexes entre les politiques européennes et les mouvements migratoires.

RÉSUMÉ

Už niekoľko rokov je migrácia často skloňovaným termínom v našej spoločnosti, hoci tento jav existuje už od nepamäti. Ľudia sa sťahovali, aby získali lepšie podmienky pre život. Dnes musí Európa čeliť migračnej kríze, ktorá vypukla v októbri 2015, kedy na jej územie prišla najväčšia masa migrantov vôbec. Odvtedy musela Európa čeliť mnohým problémom. Cieľom diplomovej práce je analyzovanie príčin a následkov migrácie, ako aj porovnanie migračných politík Slovenska a Francúzska.

V prvej kapitole sme sa zamerali na obdobie po druhej svetovej vojne, ktoré značne ovplyvnilo migráciu v Európe. Nakoľko boli rozvinuté európske štáty po bojoch zdevastované, bolo potrebné znovu vybudovať ich ekonomiku. Na to im však chýbala pracovná sila, ktorá nakoniec prichádzala z iných štátov, napr. z Grécka, Španielska, Portugalska, rovnako ako aj obyvatelia severnej Afriky, Turecka, ale aj bývalej Juhoslávie. Vďaka ich pomoci sa ekonomiku podarilo naštartovať. Druhá svetová vojna taktiež spôsobila rozdelenie Európy na dva tábory. Na západnú, demokratickú a na východnú, kde panoval totalitný režim. Nepriaznivá situácia medzi tábormi vyvolala „studenu vojnu“. Počas tohto obdobia, ale hlavne po páde Berlínskeho múru v novembri 1989 sme mohli sledovať masy migrantov z východnej Európy smerujúcich na západ.

Európske spoločenstvo začalo postupne formovať svoju migračnú politiku. Systém EURODAC umožňoval analýzu odtlačkov prstov žiadateľov o azyl v rámci celej EÚ. Taktiež sa uskutočnilo niekoľko samitov, napr. v mestách Laken, Sevilla, Thessaloniki a iné. Ich cieľom bolo posilniť výmenu informácií, urýchľovať dohody opätovného prepúšťania migrantov do ich pôvodných krajín a harmonizovať imigráciu. Taktiež bola založená agentúra Frontex ktorá zabezpečuje spoluprácu medzi členskými štátmi. Aj iné projekty a inovácie zaisťujú posilnenie kontrol na hraniciach Schengenu a spracovávanie žiadostí o azyl.

V októbri 2015 vypukla migračná kríza. Viac ako jeden milión migrantov prišlo na územie EÚ následkom vojen alebo teroristických útokov, ktoré sa odohrávali najmä v Sýrii, ale aj iných krajinách. EÚ čelila problémom, ktoré súveseli s členskými štátmi Gréckom a Talianskom, cez ktoré prúdili masy migrantov do Európy. Bolo veľmi nákladné zabezpečiť migrantom stravu, vodu a prístrešie. Doposiaľ sa v Európe usadilo 510 miliónov migrantov, najviac v Nemecku, Spojenom kráľovstve, Taliansku, Španielsku a Francúzsku. Väčšina

migrantov pochádza zo Sýrie, Eritrey, Iraku a Afganistanu. Dnes má však migrácia v Európe klesajúci charakter. Počas konferencie v Marakéši bol prijatý Marakéšsky dohovor, ktorého cieľom bolo zjednotiť európsku migračnú politiku. Kľúčové bolo riadenie migrantov na všetkých úrovniach – miestnej, štátnej, regionálnej ale predovšetkým svetovej, a to tak, aby sa rešpektovali ľudské práva.

V druhej kapitole sme skúmali dôvody, ktoré nútili migrantov opustiť svoju krajinu. V prvom rade sme študovali dobrovoľnú migráciu alebo tzv. ekonomickú. Extrémna chudoba na africkom kontinente a nezamestnanosť absolventov Tuniska a Alžírka núti občanov z týchto krajín odísť. Sú fascinovaní Európou, ktorú médiá vykresľujú ako kultúrny raj so slobodou slova. Ďalej sme sa venovali nútenej migrácii. Náboženské, rasové a etnické konflikty sú odzrkadlené v politickej migrácii, ktorá sa môže premeniť na vojnu medzi dvoma alebo viacerými štátmi alebo na občiansku vojnu. Môžeme uviesť niekoľko príkladov. Na území Sýrie sa odohráva viacero ozbrojených konfliktov, v Eritrei panuje totalitná diktatúra, v Afganistane zasa zlé ekonomické a politické podmienky. Irak a Líbya sú zasiahnuté občianskou vojnou a nakoniec Konžská demokratická republika je postihnutá diktatúrou a vyčíňaním partizánov. Čo sa týka kultúrnej migrácie, môžeme uviesť príklad mladých Mexičanov, ktorí odchod z krajiny považujú za akt dosiahnutia dospelosti. Avšak, ich deti môžu mať problém integrovať sa do novej spoločnosti. Psychologický konflikt sa dostáva do rozporu s hodnotami oboch kultúr. Nakoniec však môže byť proces integrácie uľahčený vďaka procesu vytvárania identity. Je zrejmé, že migrácia je do veľkej miery ovplyvnená aj globalizáciou. Súčasnú éru charakterizuje zrýchlená mobilita a technologický rozvoj ktoré prispievajú k zrýchleniu v oblasti informácii. Podniky sa stávajú prenosnými, čo uľahčuje mobilitu spotrebiteľov. S témou globalizácie súvisí aj pohyb mladých ľudí prostredníctvom výmenných programov. Ďalej sme sa zamerali aj na problematiku životného prostredia. Čoraz viac humanitárnych katastrof spôsobuje znehodnotenie životného prostredia. Postihnutými regiónmi sú napríklad subsaharská Afrika, Južná Ázia a Latinská Amerika. Ďalším študovaným javom bola expatriácia. Francúzi opúšťajú svoju vlasť, aby mohli napredovať vo svojom profesijnom živote alebo precvičovať cudzí jazyk, pričom rozhodujúcimi faktormi pre Slovákov sú napríklad nízke mzdy, korupcia, rodinkárstvo a politická nestabilita.

Tretia kapitola sa venuje dôsledkom migrácie, ktoré sú niekedy veľmi závažné. Atlantický oceán sa stáva cintorínom afrických emigrantov, ktorí zomierajú natlačení na rybárskych lodiach, pretože aj malá porucha má katastrofálne následky. Nasledujúca časť sa zameriava na dopady emigrácie na krajiny pôvodu, ktoré sú podľa ekonómov v krátkodobom horizonte pozitívne. Migrácia znižuje tlak obyvateľstva a absorbuje mladých ľudí vstupujúcich na trh práce. Ďalšou výhodou je zaslание značnej časti ich príjmov svojim rodinám. Vďaka týmto prevedeným fondom môžu rodiny poskytnúť svojim deťom zdravotnú starostlivosť alebo vzdelávanie. Fondy sú rovnako prospešné na stimulovanie produktívnych sektorov, ako sú stavebníctvo, obchod, vzdelávanie a zdravotníctvo. Odliv mozgov predstavuje negatívny vplyv migrácie na krajinu pôvodu, nakoľko stráca vysoko kvalifikovaný personál v rôznych oblastiach, najmä v zdravotníctve. Odliv mozgov vo všeobecnosti znižuje inovačný potenciál postihnutých krajín. Migrácia ovplyvňuje aj hostiteľské krajiny. Z krátkodobého hľadiska sa akumuluje pracovná sila a zvyšuje sa konkurencia medzi pracovníkmi. To môže znížiť pracovné príležitosti pre pracovníkov s podobnou kvalifikáciou, avšak môže uprednostniť pracovníkov, ktorých kvalifikácia je odlišná. V dlhodobom horizonte migrácia podporuje investície a zakladanie podnikov, zvýšenie HDP a verejné financie. Následne sme opísali vnímanie imigrácie v Európe. Zaznamenali sme napätie, dokonca aj xenofóbiu. Je však potrebné rešpektovať sa aj napriek našim kultúrnym alebo náboženským rozdielom hoci by mal mať tento proces dlhé trvanie.

V poslednej kapitole sme chceli poukázať na spoločné a odlišné znaky francúzskej a slovenskej migračnej politiky. Je zrejmé, že Francúzsko je viac angažované do problematiky migrácie ako Slovensko. Je to preto, že Francúzsko bolo priamo zasiahnuté migračnými tokmi, a to aj vzhľadom na počet kolónií ktorými v minulosti disponovalo. Francúzsko bolo nútené čeliť viacerým výzvam, aby uspokojilo liberálne, ako aj konzervatívne krídla. V prvom rade bolo nevyhnutné vyriešiť situáciu vzhľadom na prílev migrantov, ktorí smerovali do Európy, najmä do Francúzska. Na druhej strane, na Slovensku je otázka migrácie skôr sekundárna, no nie je zanedbateľná. Napriek nízkemu záujmu prisťahovalcov o usadenie sa v strednej Európe, vládne orgány Slovenskej republiky boli proti európskej migračnej politike v oblasti povinných kvót. Slovensko však prejavilo solidaritu v iných formách (technických, materiálnych, personálnych atď.). Existuje však niekoľko spoločných črt medzi migračnými politikami, ako je ochrana jednotlivcov, vonkajších a vnútorných hraníc, preverovanie prisťahovalcov, zvyšovanie atraktívnosti krajiny na prilákanie talentov, zosúladienie postupov s postupmi. EÚ. Výsledky aktivít jednotlivých štátov sú však odlišné.

Hoci Slovensko malo ambíciu uľahčiť vstup do krajiny študentom a vysokokvalifikovanej pracovnej sile, v roku 2014 obsadilo skúsených prisťahovalcov do voľných kvalifikovaných pracovných miest len v piatich prípadoch. Ďalší rozdiel sa týka štátnej príslušnosti prisťahovalcov vo Francúzsku a na Slovensku. Slovensko prijíma len štátnych príslušníkov krajín, ktoré sú príbuzné kultúrne a jazykovo, zatiaľ čo Francúzsko tiež prírma prisťahovalcov aj z iných krajín.

BIBLIOGRAPHIE

- Blahová M. 2015. *Implementácia migračnej politiky Slovenskej republiky a Európskej únie v duchu koncepcie migračnej politiky do roku 2020*. [online]. 2018. [cit. 2019.03.05.] Disponible sur Internet <<http://82.119.102.197:8080/webisnt/fulltext/clanky/PTaP2015-3/004%20%20BLAHOV%C3%81%20%20Implement%C3%A1cia%20migra%C4%8Dnej%20politiky%20SR%20a%20E%C3%9A%20v%20duchu%20koncepcie%20migra%C4%8Dnej%20politiky%20do%20roku%202020.pdf>>
- Brouwez A. 2014. *La diversité culturelle, un danger pour l'identité?*. [online]. 2014. [cit. 2019.02.05.] Disponible sur Internet <<http://www.centreavec.be/site/la-diversite-culturelle-un-danger-pour-l-identite>>
- Braunsdorf.F. 2017. *Les causes des migrations dues aux politiques « Made in Europe »*. [online]. 2017. [cit. 2019.02.05.] Disponible sur Internet <<http://library.fes.de/pdf-files/iez/13649.pdf>>
- Capital.fr. 2016. *Expatriation: quelles raisons poussent les Français à partir à l'étranger?*. [online]. 2019. [cit. 2019.01.30.] Disponible sur Internet <<https://www.capital.fr/votre-carriere/expatriation-queelles-raisons-poussent-les-francais-a-partir-a-l-etranger-1133409>>
- Cepii. 2016. *L'économie mondiale 2017*. Paris : Éditions la Découverte, 2017. 127 p. ISBN 978-2707191007
- Cluet L-M. 2011. *L'Europe et le monde en 2020*. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, 2011. 314 p. ISBN 978-2-7574-0180-4
- Collomb G. 2018. *Adoption du Projet de Loi Asile et Immigration à l'Assemblée nationale*. [online]. 2018. [cit. 2019.03.05.] Disponible sur Internet <<https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Adoption-du-Projet-de-Loi-Asile-et-Immigration-a-l-Assemblee-nationale>>
- Commission européenne. 2017. *La crise migratoire*. [online]. 2017. [cit. 2018.12.02.] Disponible sur Internet <<http://publications.europa.eu/webpub/com/factsheets/migration-crisis/fr/>>
- Dapsens S. 2005. *Les causes des migrations : pistes d'analyses et d'action*. [online]. 2019. [cit. 2019.01.15.] Disponible sur Internet <<http://www.centreavec.be/site/les-causes-des-migrations-pistes-d%E2%80%99analyses-et-d%E2%80%99action>>
- De Smet F. 2017. *Migration économique : sortir de refoulement*. [online]. 2019. [cit. 2019.01.15.] Disponible sur Internet <<https://www.laicite.be/magazine-article/migration-economique-sortir-du-refoulement/>>
- DennikN. 2018. *Utečenecká kríza*. [online]. 2018. [cit. 2019.03.05.] Disponible sur Internet <<https://dennikn.sk/minuta/1162487/>>
- Édition du soir. 2017. *Ces pays où les Français partent s'installer*. [online]. 2019. [cit. 2019.01.30.] Disponible sur Internet <<https://www.ouest-france.fr/leditiondusoir/data/955/reader/reader.html#!preferred/1/package/955/pub/956/page/8>>

- Editions du Conseil de l'Europe. 2002. *Une Europe en évolution – les flux migratoires au 20e siècle*. Strasbourg : Conseil de l'Europe, 2002. 131 p. ISBN 92-871-4790-6
- Environmental migration. 2015. *Migration environnementale*. [online]. 2019. [cit. 2019.01.30.] Disponible sur Internet <<https://environmentalmigration.iom.int/fr/la-migration-environnementale>>
- Etrend. 2015. *Kde sú desaťtisíce slovenských emigrantov*. [online]. 2019. [cit. 2019.01.30.] Disponible sur Internet <<https://www.etrend.sk/ekonomika/kde-su-desattisice-slovenskych-emigrantov.html>>
- Euractiv. 2016. *Les pays de Visegrad s'opposent à la réforme de la politique d'asile*. [online]. 2018. [cit. 2019.03.05.] Disponible sur Internet <<https://www.euractiv.fr/section/l-europe-dans-le-monde/news/visegrad-countries-oppose-commissions-revamped-asylum-policy/283828/>>
- Euractiv. 2017. *L'Europe de l'Est en tête des pays anti-migrants*. [online]. 2018. [cit. 2019.03.05.] Disponible sur Internet <<https://www.euractiv.fr/section/migrations/news/gallup-poll-eastern-europe-tops-anti-migrant-list/>>
- Fontan S. 2014. *Quels sont les effets de l'immigration sur le marché du travail ?*. [online]. 2014. [cit. 2019.02.05.] Disponible sur Internet <<https://www.contrepoints.org/2014/04/20/163543-quels-sont-les-effets-de-limmigration-sur-le-marche-du-travail>>
- France 24. 2018. *Allemagne : la fin de la politique migratoire généreuse d'Angela Merkel*. [online]. 2017. [cit. 2019.02.05.] Disponible sur Internet <<https://www.france24.com/fr/20180703-allemande-fin-politique-migratoire-generouse-merkel-ue-demandeur-asile-centre-transit>>
- France Diplomatie. 2019. *Libye*. [online]. 2019. [cit. 2019.01.15.] Disponible sur Internet <<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/libye/>>
- Franceinfo. 2018. *Manifestations en Allemagne : comment la ville de Chemnitz est devenue l'épicentre de l'opposition entre pro et anti-migrants*. [online]. 2018. [cit. 2019.02.05.] Disponible sur Internet <https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/allemande/manifestations-en-allemande-comment-la-ville-de-chemnitz-est-devenue-l-epicentre-de-l-opposition-entre-pro-et-anti-migrants_2921803.html>
- François J-B. 2015. *Réfugiés ou migrants économique, le dilemme de l'accueil*. [online]. 2019. [cit. 2019.01.15.] Disponible sur Internet <<https://www.la-croix.com/Actualite/Monde/Refugies-ou-migrants-economiques-le-dilemme-de-l-accueil-2015-09-15-1356626>>
- Franque A. 2017. *Peut-on vraiment distinguer migrants économiques et réfugiés ?*. [online]. 2019. [cit. 2019.01.15.] Disponible sur Internet <https://www.liberation.fr/france/2017/12/20/peut-on-vraiment-distinguer-migrants-economiques-et-refugies_1617534>

- French District. 2017. *Mais où sont donc les expatriés Français ?*. [online]. 2019. [cit. 2019.01.30.] Disponible sur Internet <<https://frenchdistrict.com/articles/expatries-francais-visa-qualite-vie-monde/>>
- Garson. J-P. 2003. *L'Europe et les migrations de 1950 à nos jours: mutations et enjeux*. [online]. 2003. [cit. 2018.11.02.] Disponible sur Internet <<http://www.oecd.org/fr/migrations/mig/15923784.pdf>>
- Géo Confluences. 2016. *Migrants environnementaux, migration environnementale*. [online]. 2019. [cit. 2019.01.30.] Disponible sur Internet <<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/migrants-environnementaux-migration-environnementale>>
- Guitton M. 2018. *Immigration : un potentiel plutôt qu'une crise ?*. [online]. 2018. [cit. 2019.01.03.] Disponible sur Internet <<https://www.touteurope.eu/actualite/immigration-un-potentiel-plutot-qu-une-crise.html>>
- Haddadi. 2013. *Impacts économiques et sociaux sur les pays en développement des envois de fonds des émigrés sur leur région d'origine*. [online]. 2013. [cit. 2019.02.05.] Disponible sur Internet <<https://journals.openedition.org/insaniyat/14348#authors>>
- Hathroubi O. 2018. *''Fuite des cerveaux ?'' : Quelles sont les conséquences ?*. [online]. 2018. [cit. 2019.02.05.] Disponible sur Internet <https://www.hays.fr/Blog_conseils_RH_Hays_France_et_Luxembourg/Mobilit%C3%A9/fuite_des_cerveaux_quelles_sont_les_consequences/index.htm>
- Hospodárske noviny. 2017. *Zastavte únik mozgov. Študenti nám utekajú takmer najviac vo vyspelom svete*. [online]. 2017. [cit. 2019.02.05.] Disponible sur Internet <<https://slovensko.hnonline.sk/984110-zastavte-unik-mozgov-studenti-nam-utekaju-takmer-najviac-vo-vyspelom-svete>>
- Hugues.J. 2018. *Français à l'étranger : qui êtes-vous ?*. [online]. 2019. [cit. 2019.01.30.] Disponible sur Internet <<https://lepetitjournal.com/expat-pratique/francais-letranger-qui-etes-vous-240371>>
- Insolentiae.2016. *Les conséquences de la fuite des cerveaux pour l'Europe de l'Est*. [online]. 2016. [cit. 2019.02.05.] Disponible sur Internet <<https://insolentiae.com/les-consequences-de-la-fuite-des-cerveaux-pour-leurope-de-lest/>>
- Isam I. 2009. *Cultures, migration et sociétés : destin des loyautés familiales et culturelles chez les enfants de migrants*. [online]. 2018. [cit. 2019.03.08.] Disponible sur Internet <<https://www.cairn.info/revue-dialogue-2009-2-page-131.htm>>
- L'OBS. 2018. *Migrants : Françoise Nyssen défend le partage des cultures*. [online]. 2018. [cit. 2019.02.05.] Disponible sur Internet <<https://www.nouvelobs.com/politique/20180121.OBS0978/migrants-francoise-nyssen-defend-le-partage-des-cultures.html>>
- La cimade. 2018. *Bilina de la demande d'asile en 2017 en France et en Europe*. [online]. 2018. [cit. 2019.03.05.] Disponible sur Internet <<https://www.lacimade.org/demandes-dasile-france-2017-expliquer-limportant-hiatus-entre-chiffres-de-lofpra-ministere-de-linterieur/>>

- La Croix. 2018. *Y a-t-il une montée de la xénophobie en Europe ?*. [online]. 2018. [cit. 2019.02.05.] Disponible sur Internet <<https://www.la-croix.com/Debats/Forum-et-debats/Y-montee-xenophobie-Europe-2018-08-29-1200964649>>
- Le Figaro. 2017. *Après trois ans de combats, l'Irak déclare «la fin de la guerre» contre l'État islamique*. [online]. 2019. [cit. 2019.01.30.] Disponible sur Internet <<http://www.lefigaro.fr/international/2017/12/10/01003-20171210ARTFIG00070-apres-trois-ans-de-combats-l-irak-declare-la-fin-de-la-guerre-contre-l-etat-islamique.php>>
- Le Figaro. 2017. *Sondage : les Français jugent sévèrement l'immigration*. [online]. 2017. [cit. 2019.02.05.] Disponible sur Internet <<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2017/09/15/01016-20170915ARTFIG00297-sondage-les-francais-jugent-severement-l-immigration.php>>
- Le Gallou J-Y. 2017. *Immigration: les conséquences sont catastrophiques*. [online]. 2017. [cit. 2019.02.05.] Disponible sur Internet <<https://www.polemia.com/immigration-les-consequences-sont-catastrophiques/>>
- Le Monde. 2015. *Libye : le gouvernement reconnu par la communauté internationale signe l'accord de paix*. [online]. 2019. [cit. 2019.01.30.] Disponible sur Internet <https://www.lemonde.fr/international/article/2015/07/12/libye-le-gouvernement-reconnu-par-la-communaute-internationale-signe-l-accord-de-paix_4680148_3210.html>
- Le Monde. 2016. *Cinq raisons qui poussent les Britanniques à vouloir sortir de l'UE*. [online]. 2016. [cit. 2019.02.05.] Disponible sur Internet <<https://www.tdg.ch/monde/europe/cinq-raisons-poussent-britanniques-vouloir-sortir-ue/story/15472288>>
- Le Monde. 2018. *Après des élections chaotiques, la RDC dans l'attente du résultat*. [online]. 2019. [cit. 2019.01.15.] Disponible sur Internet <https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/12/31/et-soudain-le-congo-a-vote_5403776_3212.html>
- Le Monde. 2018. *Attaque d'un complexe gouvernemental à Kaboul : le bilan monte à 43 morts*. [online]. 2019. [cit. 2019.01.15.] Disponible sur Internet <https://www.lemonde.fr/international/article/2018/12/24/afghanistan-un-complexe-gouvernemental-pris-d-assaut-a-kaboul_5401916_3210.html>
- Le Monde. 2018. *Ce qu'il faut retenir de l'année 2018 en Afrique*. [online]. 2019. [cit. 2019.01.15.] Disponible sur Internet <https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/12/31/ce-qu-il-faut-retenir-de-l-annee-2018-en-afrique_5403928_3212.html>
- Le Monde. 2019. *La décentralisation et l'expérience des conseils locaux – une solution pour la Syrie ?*. [online]. 2019. [cit. 2019.01.30.] Disponible sur Internet <<http://syrie.blog.lemonde.fr/>>
- Le Point international. 2018. *L'immigration, quels coûts et quels bénéfices pour les pays d'accueil?*. [online]. 2018. [cit. 2019.02.05.] Disponible sur Internet <https://www.lepoint.fr/monde/l-immigration-quels-couts-et-quels-benefices-pour-les-pays-d-accueil-07-07-2018-2233975_24.php>

- Lebreton D. 2015. *Pourquoi migre-t-on ?*. [online]. 2019. [cit. 2019.01.15.] Disponible sur Internet <<http://dominiquelebreton.over-blog.com/2015/09/pourquoi-migre-t-on.html>>
- Lequeux V. 2018. *Asile et migrations dans l'Union européenne*. [online]. 2018. [cit. 2019.01.03.] Disponible sur Internet <<https://www.touteurope.eu/actualite/asile-et-migrations-dans-l-union-europeenne.html>>
- Lequeux V. 2018. *Qu'est-ce que le "pacte de Marrakech" sur les migrations ?*. [online]. 2018. [cit. 2019.01.03.] Disponible sur Internet <<https://www.touteurope.eu/actualite/qu-est-ce-que-le-pacte-de-marrakech-sur-les-migrations.html>>
- Les Echos Start. 2018. *La fuite des cerveaux français touche-t-elle à sa fin ?*. [online]. 2018. [cit. 2019.02.05.] Disponible sur Internet <<https://start.lesechos.fr/travailler-a-letranger/actu-internationales/les-jeunes-veulent-moins-s-expatrier-pour-le-travail-12229.php>>
- Les Echos. 2017. *Réfugiés : toujours plus de personnes fuient la guerre et les persécutions*. [online]. 2019. [cit. 2019.01.30.] Disponible sur Internet <https://www.lesechos.fr/20/06/2017/LesEchos/22469-027-ECH_refugies---toujours-plus-de-personnes-fuient-la-guerre-et-les-persecutions.htm>
- Local attack. 2015. *Causes profondes de migration*. [online]. 2019. [cit. 2019.01.15.] Disponible sur Internet <<https://local.attac.org/parisctr/spip.php?article165>>
- Louisy T. 2018. *Terrorisme : les principaux attentats en Europe depuis 2015*. [online]. 2018. [cit. 2019.02.05.] Disponible sur Internet <<https://www.rtl.fr/actu/justice-faits-divers/terrorisme-les-principaux-attentats-en-europe-depuis-2015-7792751794>>
- Maekin J. 2016. *Migration en Europe: crise et conséquences*. [online]. 2016. [cit. 2019.02.05.] Disponible sur Internet <<https://www.mondedemain.org/revues/2016/mai-juin/migration-en-europe-crise-et-consequences>>
- Master intelligence économique et stratégies compétitives. 2018. *L'immigration, un phénomène aux conséquences incertaines*. [online]. 2018. [cit. 2019.02.05.] Disponible sur Internet <<https://master-iesc-angers.com/limmigration-un-phenomene-aux-consequences-incertaines/>>
- Mihočková E. 2018. *Ako migrácia mení tvár Európy*. [online]. 2018. [cit. 2019.02.05.] Disponible sur Internet <<https://www.etrend.sk/trend-archiv/rok-2018/cislo-26/migracia-meni-tvar-euroopy.html>>
- Monde Europe. 2018. *Les Français jugent négatifs les effets de l'immigration*. [online]. 2018. [cit. 2019.02.05.] Disponible sur Internet <<https://www.journaldemontreal.com/2018/12/02/les-francais-jugent-negatifs-les-effets-de-limmigration>>
- Monde qui bouge. 2014. *Les vraies raisons de la migration*. [online]. 2019. [cit. 2019.01.30.] Disponible sur Internet <<http://www.mondequibouge.be/index.php/2014/04/les-vraies-raisons-de-la-migration/>>
- Nations Unies Droits de l'Homme. 2018. *Les migrants confrontés à la fermeture des frontières et l'exclusion, sur fond d'hostilité croissante*. [online]. 2018. [cit. 2019.02.05.]

Disponible sur Internet

<<https://www.ohchr.org/FR/NewsEvents/Pages/Risingxenophobia.aspx>>

ONU Info. 2018. *Afrique : plus de 6.600 migrants morts sur les routes migratoires depuis 2013 (OIM)*. [online]. 2018. [cit. 2019.02.10.] Disponible sur Internet <<https://news.un.org/fr/story/2018/12/1031991>>

ONU Migration. 2018. «*La politique migratoire est de plus en plus importante* » : c'est le message de la Directrice régionale de l'OIM au Réseau européen des migrations. [online]. 2018. [cit. 2019.03.05.] Disponible sur Internet <<https://www.iom.int/fr/news/la-politique-migratoire-est-de-plus-en-plus-importante-cest-le-message-de-la-directrice>>

Pouchard A. 2015. *Syrie, Erythrée, Afghanistan... ce que furent migrants et réfugiés*. [online]. 2019. [cit. 2019.01.30.] Disponible sur Internet <https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/09/09/syrie-erythree-afghanistan-l-etat-des-pays-que-furent-migrants-et-refugies_4750327_4355770.html>

Pravda. 2018. *Prečo mladi odchádzajú zo Slovenska?*. [online]. 2019. [cit. 2019.01.30.] Disponible sur Internet <<https://profesia.pravda.sk/zamestnanie/clanok/489886-preco-mladi-odchadzaju-zo-slovenska/>>

Projet de loi Asile et Immigration. 2018. *Projet de loi Asile et Immigration*. [online]. 2018. [cit. 2019.03.05.] Disponible sur Internet <<https://www.gouvernement.fr/action/projet-de-loi-asile-et-immigration>>

Secrétariat d'état aux migrations. 2014. *Conséquences de la migration*. [online]. 2014. [cit. 2019.01.30.] Disponible sur Internet <<https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/internationales/weltweite-migration/migrationsfolgen.html>>

SITA. 2018. *Slováci sú ochotní pomôcť cudzincom, občianske združenie Mareena prispieva k integrácii*. [online]. 2018. [cit. 2019.03.05.] Disponible sur Internet <<https://www.webnoviny.sk/slovaci-su-ochotni-pomocť-cudzincom-obcianske-zdruzenie-mareena-prispieva-k-integrácii/>>

SME. 2018. *Postoj Slovenska k povinným kvótam ostáva nezmenený*. [online]. 2016. [cit. 2019.02.05.] Disponible sur Internet <<https://domov.sme.sk/c/20967311/postoj-slovenska-ostava-nezmeneny-kvoty-na-migrantov-odmieta.html>>

Sokolová V. 2017. *Ako čeliť úniku mozgov so vztyčenou hlavou*. [online]. 2017. [cit. 2019.02.05.] Disponible sur Internet <<http://www.iness.sk/sk/ako-celit-uniku-mozgov-so-vztycenu-hlavou-hn>>

Stahel A.A. 2016. *L'Europe et les migrations : causes, conséquences et gestion*. [online]. 2019. [cit. 2019.01.15.] Disponible sur Internet <<https://arretsurlinfo.ch/leurope-et-les-migrations-causes-consequences-et-gestion/>>

TASR. 2017. *ANALÝZA: Najväčší únik mozgov je medzi absolventmi medicíny a techniky*. [online]. 2017. [cit. 2019.02.05.] Disponible sur Internet <<https://www.teraz.sk/slovensko/ifp-z-konciacich-vysokoskolakov-odch/237249-clanok.html>>

TASR. 2018. *Andrej Kiska: „Únik mozgov je obrovský problém Slovenska.“*. [online]. 2018. [cit. 2019.02.05.] Disponible sur Internet <<https://www.dalito.sk/andrej-kiska-unik-mozgov-je-obrovsky-problem-slovenska/>>

TASR. 2018. *Slováci odchádzajú pracovať do zahraničia kvôli lepším zárobkom*. [online]. 2019. [cit. 2019.01.30.] Disponible sur Internet <<https://www.teraz.sk/ekonomika/slovaci-odchadzaju-pracovat-do-zahra/359030-clanok.html>>

The Conversation. 2018. *La politique migratoire du Président Macron, entre pression intérieure et espoir européen*. [online]. 2018. [cit. 2019.03.05.] Disponible sur Internet <<https://theconversation.com/la-politique-migratoire-du-president-macron-entre-pression-interieure-et-espoir-europeen-98267>>

Toute L'Europe. 2015. *Histoire de la politique européenne d'immigration et d'asile*. [online]. 2015. [cit. 2018.12.02.] Disponible sur Internet <<https://www.touteleurope.eu/actualite/histoire-de-la-politique-europeenne-d-immigration-et-d-asile.html>>

Toute L'Europe. 2015. *Traité de Lisbonne*. [online]. 2015. [cit. 2018.12.02.] Disponible sur Internet <<https://www.touteleurope.eu/actualite/le-traite-de-lisbonne.html>>

Union interparlementaire. 2015. *Migration, droits de l'homme et gouvernance*. Yverdon-les-Bains : Simplecom graphics, 2015. 220 p. ISBN 078-92-9142-638-6 (UIP)

Vandemeulebroucke D. 2017. *La migration économique ? Un tabou*. [online]. 2019. [cit. 2019.01.15.] Disponible sur Internet <<https://www.alterechos.be/la-migration-economique-un-tabou/>>

Vie publique. 2018. *Quelle est la politique migratoire de la France ?*. [online]. 2018. [cit. 2019.03.05.] Disponible sur Internet <<https://www.vie-publique.fr/france-donnees-cles/immigration/quelle-est-politique-migratoire-france.html>>

Voix d'Afrique. 2015. *Pourquoi quittent-ils leur pays?*. [online]. 2019. [cit. 2019.01.15.] Disponible sur Internet <http://peresblancs.org/pourquoi_quitter_pays.htm>

Wasmer E. 2016. *Fuite des cerveaux : les risques et les remèdes*. [online]. 2016. [cit. 2019.02.05.] Disponible sur Internet <<http://focuscampus.blog.lemonde.fr/2016/05/20/fuite-des-cerveaux-comment-y-remedier/>>

20 Minutes. 2019. *Migrants: Un «record de la honte» en passe d'être battu par l'Europe, estiment des ONG*. [online]. 2019. [cit. 2019.01.30.] Disponible sur Internet <<https://www.20minutes.fr/monde/2408303-20190104-migrants-record-honte-passe-etre-battu-europe-estiment-ong>>

225 talks. 2016. *La fuite des cerveaux africains: causes et conséquences sur le développement du continent*. [online]. 2016. [cit. 2019.02.05.] Disponible sur Internet <<https://225talks.wordpress.com/2016/05/15/la-fuite-des-cerveaux-africains-causes-et-conséquences-sur-le-developpement-du-continent/>>